IMAGES & MÉMOIRES

Académie des Sciences d'Outre-Mer

BULLETIN
n°38 - Automne 2013

Sommaire

Éditorial **p. 1**

Activités

Vie associative - Manifestations et Expositions - Publications - Ventes aux enchères **p. 2**

Les publications d'I&M - Sommaire des *Bulletins n°36* et *37* **p. 11**

Stéphane Richemond : Inauguration le 10 septembre 2013 à Hanoï de l'exposition "France-Vietnam – Quatre siècles de relations" **p. 12**

Études et varia

- *André Ménard* [et *Mélanie Ménard-King*] : Le rituel de divination par l'araignée (le N'Gam) chez les Bafia du Cameroun [Causerie prononcée le 13 décembre 1935 à la Société d'Études Camerounaises] **p. 18**
- *Élodie Salmon* : « Images de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer – Mémoires de l'Empire colonial français » **p. 26**
- *Jean-Jacques Fadeuilhe* : Le chemin de fer en Haute-Volta **p. 35**
- *Stéphane Richemond* : Les Champs-Élysées d'Ouagadougou **p. 39**

Illustration de couverture : *L'Académie des Sciences d'Outre-Mer (ASOM)*
De gauche à droite : Paul Bourdarie (premier Secrétaire perpétuel) ; le logo actuel de l'ASOM ;
le premier symbole de l'Académie des Sciences Coloniales (1924)

***Images & Mémoires* est une Association loi 1901.**

Siège social et Président
18 avenue des Courses, 78110 Le Vésinet - ☎ : +33 6 75 37 88 36

Rédaction du *Bulletin*
Jean Michel ANDRAULT, Rés. Les Chartrons, bât. B esc. A, 46 ter rue de Leybardie, 33300 Bordeaux
andrault.jean-michel@neuf.fr - ☎ : +33 6 85 28 40 96

Site Internet http://www.imagesetmemoires.com
Création et maintenance : Isabelle DAUBIÉ - *Mises à jour* : Pascale NOURISSON

Bureau I&M
Président : Stéphane RICHEMOND
Secrétaire général : Jean-Pierre PAULHAC ; *Secrétaire générale adjointe* : Pascale NOURISSON
Trésorier et Rédaction du Bulletin : Jean Michel ANDRAULT
Conseillers : Patrice ARNAUD-BATTANDIER ; Babacar BATHIERY ; Didier CARITÉ ; Raymond CÉSAIRE ; Franck HOUNDÉGLA ; Ghislain de la SAYETTE ; Christian LEWICKI ; János RIESZ ; Claude SISSAO ; Philippe TABUTEAU ; Alain TIREFORT
Vérificateur des comptes (hors Bureau) : Gilles COULOMB

Correspondants
Sénégal : Isabelle DAUBIÉ (isabelle@maison-abaka.com) et Cyr DESCAMPS (descamps@univ-perp.fr) ;
Mali : Sébastien PHILIPPE (edificare@orangemali.net) ; ***Bénin :*** Franck OGOU (franck.ogou@epa-prema.net) ;
Togo : Jules AMU (julanamu@gmail.com) ; ***Burkina Faso :*** Nadège SAWADOGO (meilidege@hotmail.com) ;
Allemagne : János RIESZ (janos.riesz@gmx.de) ; ***Belgique :*** François BIOCHE (aidev@skynet.be)

Membre d'honneur : Georges MEURILLON (1945-2007)

Adhésions

Cotisations 2013* :		**Europe, Amérique**	**Nationaux d'Afrique (zone CFA)**
Normale	:	30 €	10 000 F
Étudiant, sans emploi	:	10 €	5 000 F
Donateur	:	à partir de 60 €	20 000 F
Bienfaiteur	:	à partir de 300 €	

* *Rappel : la loi française permet de déduire 66 % des cotisations versées. Un reçu fiscal vous est adressé chaque année*.

Les cotisations et achats d'ouvrages peuvent être réglés par virement bancaire sur le compte de l'association :
Société Générale Intendance Bordeaux : Compte 30003 00370 00037281611 72
Identification internationale : IBAN FR76 3000 3003 7000 0372 8161 172
Identifiant international de la banque (BIC) : SOGEFRPP
ou par Paypal à l'adresse suivante : srichemond@hotmail.com

Réalisation de ce *Bulletin* : Jean Michel ANDRAULT
N° ISSN : 2105-1410 - Dépôt légal : octobre 2013
Bulletin imprimé par SEMACO-Groupe COREP, 2 Place de l'Indien, 45000 Orléans

Les opinions émises dans les articles du *Bulletin* n'engagent que leurs auteurs.
Droits de reproduction réservés et soumis à l'autorisation d'*Images & Mémoires*.

***La petite histoire de notre* Bulletin**
et ses conséquences sur nos adhésions

Éditorial

Comme la plupart des associations culturelles, Images & Mémoires a envisagé dès son origine la publication périodique d'un bulletin à l'attention de ses adhérents. Constitué de quelques feuilles verticales de format A4, agrafées en deux points sur le côté gauche, il renseignait semestriellement sur la vie de l'association et commentait les expositions iconographiques en cours ainsi que les ouvrages récemment parus. C'est après deux années d'existence que les premiers articles apparurent, et le *Bulletin* s'étoffa sous l'impulsion de Georges Meurillon, notre ancien et regretté Secrétaire général, membre fondateur et aujourd'hui membre d'honneur de notre association.

Notre *Bulletin* avait alors une double vocation. Il informait les adhérents sur la vie associative et sur l'actualité (expositions, publications) et comprenait aussi des articles. Georges Meurillon imagina de le scinder en deux, avec parution alternée : le *Bulletin* serait une revue ne comprenant que des articles ; la *Lettre de Liaison*, plus mince, informerait de la vie associative et de l'actualité. C'était ambitieux, car cela nécessitait un travail plus important de conception et d'expédition ainsi que des coûts postaux plus élevés. Mais, ambitieux, notre Secrétaire général l'était. Il était encouragé aussi par le beau *Bulletin n°10* qui venait de paraître sur 28 pages.

Ainsi, au printemps 2001, sortait la *Lettre de Liaison n°1*, la *LL1*. La *Lettre de Liaison* devait être plus légère, plus rapide, suivre de près l'actualité, donner en temps utile des informations plus brèves, immédiatement exploitables, proposant des renseignements précis, des dates, des rendez-vous. Quant au *Bulletin*, il devait se transformer en revue à partir du n°11. Mais déjà la *LL1* empiétait sur le futur *Bulletin n°11* - qui ne vit jamais le jour - en intégrant la suite de l'article de J. M. Andrault sur Lehnert & Landrock paru dans le *Bulletin n°10*. Quelques-unes des *Lettres* suivantes respecteront parfaitement les objectifs précités. Notre association entrait dans une période de relatif déclin en termes de publications, réduites à quelques feuilles agrafées expédiées deux fois l'an. On passa directement de la *LL6* à la *LL8*, la *LL7* qui avait été oubliée étant ensuite remplacée par une *LL9-bis*. Afin d'assister son épouse qui connaissait de graves problèmes de santé, notre ami Georges Meurillon dut finalement, en 2005, après avoir beaucoup apporté à notre association, abandonner à Jean Michel Andrault la responsabilité de la *LL13* et des suivantes.

La *Lettre de Liaison* semestrielle changea de titre et adopta fin 2007 sa forme actuelle de feuilles A3 agrafées en leur milieu : le *Bulletin n°17* succéda à la *Lettre de Liaison n°16*. Devenu trimestriel en 2009, il passa au fil du temps de 20 pages aux 40 pages que nous entendons ne pas dépasser.

Tout en conservant le nom de *Bulletin*, notre publication ressemblait de plus en plus à une revue. Certains de nos adhérents se considéraient un peu comme des abonnés, allant jusqu'à se plaindre que notre revue parlât trop de nous et de ce que nous faisions alors que c'est la raison même d'exister d'un bulletin associatif. Le coût de la cotisation est parfois comparé à celui d'un abonnement annuel et l'adhésion à nos objectifs semble passer au second plan. Bien entendu, tout en nous félicitant que le *Bulletin* soit apprécié pour ses articles, nous ne pouvons que regretter cette nouvelle approche.

Il est donc utile de rappeler que notre objectif principal est d'aider au retour des images anciennes vers les pays d'outre-mer. Notre association opère donc dans le champ de la coopération culturelle décentralisée au profit des pays du Sud, ce dont nos adhérents pourraient être fiers.

Notre *Bulletin* se consacre principalement aux pays avec lesquels la France a une histoire partagée. Nos adhérents français y trouvent donc plus de matière que nos adhérents africains qui s'intéressent moins à l'Indochine et à Madagascar. S'ils devaient considérer notre *Bulletin* uniquement comme une revue ils ne s'y retrouveraient pas et ne restent des nôtres que parce qu'ils adhèrent vraiment à nos valeurs ce qui nous réconforte.

Je vous adresse mes très cordiales salutations.

Stéphane Richemond

Vie associative

Réunions de Bureau

Une réunion de Bureau s'est tenue au Vésinet le samedi 6 juillet 2013, de 9h30 à 12h30, sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation des comptes rendus des réunions des samedis 12 janvier et 23 mars 2013 – 2) Approbation du compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 23 mars 2013 – 3) Vie associative - adhésions - radiations - expositions prochaines – 4) Bulletins *n°36 et 37 – 5) Contributions attendues pour le* Bulletin *d'Automne (n° 38) – 6) Prochains* Cahiers *– 7) Programme de gestion de bases de données d'images – 8) 20e anniversaire d'Images & Mémoires – 9) Questions diverses*

Notre dernière réunion de Bureau s'est tenue au Vésinet samedi 28 septembre avec pour ordre du jour :

1) Approbation du compte rendu du Bureau du 6 juillet 2013 – 2) Vie associative - adhésions - radiations - expositions prochaines – 3) Bulletins *n°37 et 38 – 4) Contributions attendues pour le* Bulletin *d'Hiver (n° 39) – 5) Prochains* Cahiers *– 6) Programme de gestion de bases de données d'images – 7) 20e anniversaire d'Images & Mémoires – 8) Questions diverses*

Notre association, fondée en mars 1995, fêtera dans 18 mois son vingtième anniversaire. Nous envisageons une exposition consacrée à nos 20 ans d'histoire, en mars 2015, à l'occasion de notre Assemblée générale, ainsi qu'un *Cahier* spécial. Une commission a été créée pour réfléchir à la commémoration de notre création.

Le Bureau a décidé de soumettre à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire la diminution du montant de la cotisation annuelle de 10.000 Cfa à 5.000 Cfa pour les ressortissants d'Afrique subsaharienne et de Madagascar.

Les dates des prochaines réunions du Bureau d'Images & Mémoires sont les suivantes : samedi **11 janvier 2014**, (à 9h30, au siège d'I&M), samedi **29 mars 2014** (à la suite de l'Assemblée Générale Ordinaire), samedi **28 juin 2014** (à 9h30, au siège d'I&M). Il est rappelé que tous les membres peuvent participer aux réunions de Bureau.

Notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire se tiendra **le samedi 29 mars 2014**, à 14h00, au restaurant Mama Africa, 48 avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris. Elle sera précédée d'un repas africain pris sur place, à 12h30.

Réunions des sections locales du Togo et du Bénin

- ***La section locale du Togo***

A l'occasion du passage à Lomé de notre président, notre section locale togolaise a tenu sa seconde réunion de l'année le 3 août, à 18h00, pour préparer la prochaine exposition. Ce fut assez spontanément, à l'initiative de notre représentant local Jule Anani Amu, que quelques membres de l'association se sont réunis à l'Hôtel Napoléon Lagune de Bè. Le faible effectif est expliqué par la période de congés.

On reconnaît, à droite, *le professeur Nicoué Gayibor, Jules Amu, Michel Badjène ;* à gauche, *Florence Sawadogo, Kossi Ayéh et Stéphane Richemond*

Notre partenaire, l'Institut Français du Togo, ne pourra nous recevoir dans ses nouveaux locaux, ceux de l'ex-Orstom, dont l'aménagement a pris du retard. Sur sa proposition, l'exposition pourra avoir lieu, avec son concours, à la galerie d'art Curios, située sur le boulevard maritime, près de l'hôtel Golden Beach, à Kodjoviakopè. Une proposition faite par Nicoué Gayibor est retenue : qu'un historien du Département d'Histoire de l'Université prononce une conférence sur le sujet. La conférence pourrait précéder l'inauguration de l'exposition.

- ***La section locale du Bénin***

La section béninoise de l'association s'est réunie le jeudi 15 août à 15h30 au Lycée Technique Fofana Coulibaly de Cotonou. Après une brève présentation de l'association et des dernières réalisations, les projets en

cours sur Porto-Novo ont été évoqués. Il a été répondu aux questions de plusieurs non-membres de l'association.

Ci-contre, de gauche à droite : ***Félicien Hounwanou, Pacôme Alomakpè, Franck Ogou (représentant I&M) au Bénin, Eveline Alitonou. Arcdius Dossou-Yovo, absent de la photo, a dû quitter la réunion peu avant sa fin.***

De gauche à droite : ***Tatiana Allagbè, Stéphane Richemond, Pascaline Tchalantéma.***

Étaient excusés : Joseph Adandé (à Lomé), Fructueux Aho, Max Faladé (en France), Irène Koukoui, Sonia Mahame (en congés).

Nos nouveaux adhérents

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux adhérents :

- **331 Michèle GARRIGUES**, intéressée par l'iconographie de la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Mali
- **332 Kossi AYÉH**, intéressé par l'iconographie du Togo
- **333 Jean-Claude FOURNIER**, intéressé par les terres cuites et l'orientalisme à L'Isle-Adam

Serge Jacquemond nous a quittés

Serge Jacquemond, décédé le 22 juillet à Paris des suites d'un infarctus, à 91 ans, était l'un de nos plus récents adhérents, mais il était connu de tous puisqu'il était le fondateur d'AROM (amitié – réalité – outre-mer) qu'il avait créée il y a dix ans avant de passer la présidence à Raymond Césaire.

Personnalité originale, fils de polytechnicien connu en Asie pour son esprit d'entreprise, il était sorti breveté de l'École Nationale de la France d'Outre-Mer (ENFOM) en 1943, en étant également titulaire d'un doctorat de sciences économiques et d'un diplôme de « langues O ». Il fit ses premières armes dans les FFI puis le corps expéditionnaire d'Extrême Orient où ses campagnes lui valurent la croix de guerre. Il connut, de 1946 à 1949, sa première expérience d'administrateur au Laos, dans les postes de Luang-Prabang et Phong-Saly.

S. Jacquemond à l'Assemblée Générale d'I&M le 23 mars 2013

Affecté en Afrique dans les années cinquante, au Soudan de l'époque, il fut chef de subdivision dans deux postes de la boucle du Niger, Yelimane et Bourem, qui ont fait récemment l'actualité du Mali. Il rapporta de cette région une étude illustrée sur les pêcheurs qui fut publiée par l'Imprimerie nationale. Il découvrit dans ses affectations suivantes, notamment à Garoua, dans le nord Cameroun à la veille des indépendances, des pays tout aussi attrayants mais des situations souvent plus compliquées.

De retour à Paris en 1957, il retrouva sa vocation d'administrateur à la SCET (Services, Conseil, Expertise et Territoire) où il resta détaché une dizaine d'années avant de prendre la direction d'une des sociétés de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). C'est là qu'après avoir fait le CHEAM (Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes), il devint la cheville ouvrière de nombreuses associations plus ou moins liées à

la CDC, dont AMINTER (Animation Mémoire internationale), au rayonnement desquelles il apporta tout son talent et son dynamisme.

Serge Jacquemond avait participé activement, à la fin des années 90, à la rédaction d'un ouvrage de 850 pages d'analyses et de témoignages d'administrateurs et de magistrats intitulé *La France d'Outre-mer 1930-1960*. Ce livre, publié chez Karthala en 2003 sous la direction de Jean Clauzel, fut bien accueilli par les historiens. Le fait que de nombreux témoins soient encore vivants incita les auteurs, toujours sous l'impulsion de Serge Jacquemond, à poursuivre leur effort de fidélité à l'égard de ceux qui, souvent injustement mis en cause, avaient quand même réussi le plus souvent une décolonisation apaisée. Pierre Messmer, alors vivant, et Abdou Diouf, ancien élève de la dernière promotion de l'ENFOM, avaient accepté la présidence d'honneur de l'association AROM qui s'est ouverte depuis à d'autres personnalités et expériences, comme le souhaitaient ses fondateurs.

Nos Membres bienfaiteurs et donateurs

Nous remercions chaleureusement :

- Nos membres bienfaiteurs : **Isabelle Daubié, Pierre Diamantidis, Philippe Fages, Olivier Richemond, Stéphane Richemond**
- Nos membres donateurs 2012 : Jean Michel Andrault, Elisabeth Cazenave, Raymond Césaire, Claude Fabre, Max Faladé, Gilles Fédière, Christraud Geary, Faya Kamano, Domossé Konaré, Mélanie Ménard-King, Micheline Mevel-Roussel, Philippe Oberlé, Ghislain de la Sayette.
- Nos membres donateurs 2013, à ce jour : **Jean Michel Andrault**, **Raymond Césaire, Philippe Fages, Christraud Geary, Stephen Grant**, **Faya Kamano, Jean-Luc Le Bras, Guy Le Carpentier, Jean-Pierre Le Loarer, Mélanie Ménard-King, Micheline Mevel-Roussel, Philippe Oberlé, Ghislain de la Sayette, Françoise Trocmé.**

Ils ont contribué très sensiblement à l'équilibre de notre budget.

Nous remercions **Pierre Diamantidis et Olivier Richemond** pour leurs aides renouvelées en 2013.

Rappelons que notre Assemblée générale extraordinaire de juin 2011 avait adopté la modification suivante de l'article V des statuts concernant les membres bienfaiteurs :

« Sont membres bienfaiteurs ceux qui versent volontairement une cotisation au moins égale à dix fois la cotisation annuelle ou ceux qui auront offert un service facturable équivalent.Sont membres donateurs pour l'année en cours ceux qui versent volontairement une cotisation au moins égale à deux fois la cotisation annuelle.Le titre de membre bienfaiteur ou de membre donateur est décerné par le Bureau après constat par celui-ci du don ou du bienfait en faveur de l'association. »

Les cotisations et dons donnent lieu à une attestation permettant, selon la fiscalité française en vigueur, de récupérer 66 % de leur montant.

Création d'une association amie : *« Ceux du Pharo »*

Notre adhérent et ami, **le docteur Jean-Marie Milleliri**, actuellement en service au Sénégal, nous informe, par le communiqué suivant, de la création d'une **Association des Anciens et Amis du Pharo, *« Ceux du Pharo »*** :

Le 14 juin 2013, une cérémonie scellait définitivement la fermeture de l'École du Pharo, école centenaire de médecine tropicale, passage de formation de plus de 8 000 médecins, pharmaciens, techniciens civils ou militaires appelés à exercer la médecine outre-mer.

Mais il ne serait pas dit que la mémoire de tous ces personnels, de leurs enseignants, de l'encadrement et de toutes celles et ceux ayant eu à vivre avec l'École du Pharo sombrerait dans l'oubli et que les histoires de vie de Ceux du Pharo puissent disparaître avec la fermeture de l'École.

Il devenait donc vital de prolonger cette histoire à travers une réunion mémorielle mais résolument ouverte vers l'avenir et faire perdurer de façon différente les liens que cette École a su tisser entre tous ceux qui l'ont fréquentée ou qui en ont été proches, civils ou militaires, français ou étrangers.

C'est ainsi qu'est née « Ceux du Pharo », association des Anciens et Amis du Pharo.

L'association a pour buts principaux de promouvoir la mémoire de l'Institut de médecine tropicale du Service de santé des armées, « Le Pharo » (1905-2013) et de celles et ceux qui y ont servi. L'esprit de l'association est entre autres basé sur la transparence, la camaraderie, le partage et l'ouverture vers l'outre-mer.

Vous pourrez rejoindre « Ceux du Pharo » en contactant son président le Dr. Francis Louis : Résidence Plein-Sud 1/B3, 13380 Plan de Cuques [*louis13380@gmail*.com]

ou son secrétaire le Dr. Jean-Marie Milleliri [j-m.milleliri@wanadoo.fr].

Cotisation annuelle 20 €. Site en cours de création. Association loi 1901, enregistrée le 10 août 2013.

Plusieurs membres de notre association sont des Anciens du Pharo.

Manifestations et expositions I&M en cours

Pour l'année 2013, il nous reste trois projets d'exposition à réaliser :

- **Exposition *France-Vietnam - Quatre siècle de relations***

Images & Mémoires a apporté son concours à cette exposition organisée par l'Académie des Sciences d'Outre-Mer et la Direction d'État des Archives du Vietnam dans le cadre de l'année croisée de la France au Vietnam et du Vietnam en France.

L'exposition a été inaugurée le 10 septembre dernier, à 9h00, au Centre des Archives Nationales N°1 à Hanoï. Notre *Bulletin* se fait plus loin l'écho de cette manifestation.

Sortie de réunion au Centre des Archives Nationales N° 1, la veille de l'inauguration.

À gauche*, M. Lê Nguyen Ngoc, directeur adjoint du CAN1. Avec une robe bleue, Mme Tran Maï Huong, directrice adjointe. Avec une chemise rouge, M. Hâ, directeur du CAN1.* À droite*, Mme Nguyen Nga, responsable du service des relations internationales de la Direction d'État des Archives du Vietnam qui fut notre principale interlocutrice.*

À droite : ***Pierre Gény, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer.***

Au centre : ***Stéphane Richemond, président d'Images & Mémoires.***

L'exposition pourrait prendre la route de l'Institut Pasteur, à Hô-Chi-Minh Ville, en novembre prochain. Il est prévu qu'elle soit présentée à Paris au Musée national des arts asiatiques Guimet en mars 2014.

- **Exposition *Lomé 1920 - 1945***

Comme prévu de longue date une exposition iconographique consacrée aux images de Lomé durant la période du Mandat sera inaugurée à l'automne. Organisée avec le concours de l'Institut Français du Togo, elle devrait être présentée à la galerie Curios, sur le Boulevard maritime. Le vernissage devrait avoir lieu dans la semaine du 18 novembre 2013. Environ 120 photographies ou cartes postales anciennes réparties sur 40 panneaux sont prévues.

Une conférence sur le sujet devrait être prononcée le jour du vernissage par un enseignant de l'université de Lomé.

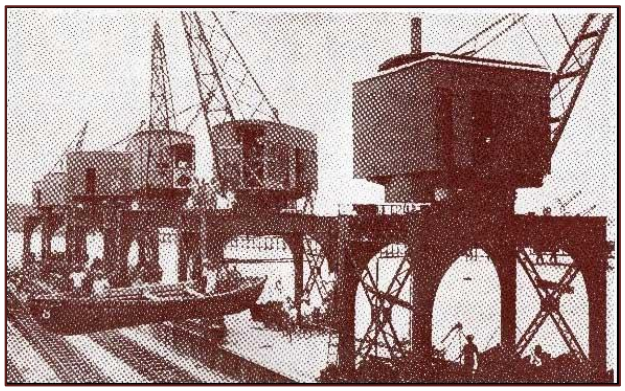

Ci-dessus : ***Le nouveau wharf*, revue Togo Cameroun, juillet 1931**

- **Présentations du film *De la Négritude à la Tigritude***

Images & Mémoires présentera, en novembre prochain, à Porto-Novo le film de Claude Bossion *De la Négritude à la Tigritude* réalisé par Circuit-court et notre consœur marseillaise l'association Cinémémoire, spécialisée dans la récupération et la sonorisation de films de l'époque coloniale.

Ce film sera suivi d'un débat sur le thème "Quelle identité pour les descendants du colonialisme ?", animé par notre représentant local Franck Ogou.

Engagé sur le thème de l'histoire partagée, il est prévu qu'Images & Mémoires présente ce film à Cotonou et à Bamako.

Rappelons que Cinémémoire est aussi l'éditeur d'un DVD intitulé *Mémoires d'Outre-mer* que nous avions projeté à la suite de notre Assemblée Générale Ordinaire de 2007. Il s'agissait d'un montage de courts métrages rassemblés et sonorisés par Claude Bossion. Depuis, ce DVD s'est beaucoup enrichi de nouveaux films.

- **Exposition** ***Porto-Novo 1908 – Edmond Fortier, maître de la photographie ouest-africaine***

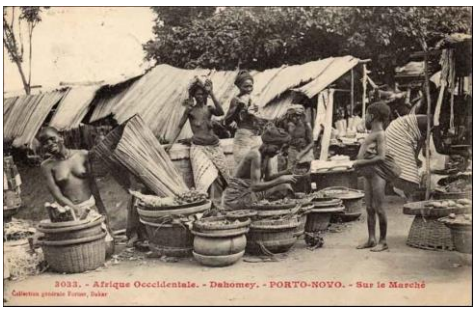

Sur le Marché de Porto-Novo **– Cartes postales Fortier CGF n° 3019 et 3033**

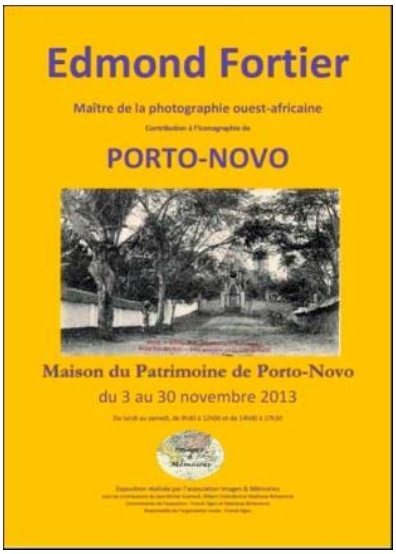

Il est prévu que cette exposition soit inaugurée à Porto-Novo le samedi 22 novembre 2013, à la Maison du Patrimoine. Elle bénéficiera du concours de notre ami Franck Ogou qui représente localement Images & Mémoires et organisera l'exposition sur place. Elle présentera une quarantaine de photographies de Porto-Novo, d'après des clichés de 1908 du photographe dakarois François Edmond Fortier.

Commissaires de l'exposition : Franck Ogou et Stéphane Richemond
Contributeurs : Jean Michel Andrault, Gilbert Chalindard, Stéphane Richemond

- **Exposition** ***La Poste de Porto-Novo***

Adossée à l'exposition Fortier, une plus petite exposition consacrée à la Poste de Porto-Novo se tiendra au même moment à la Maison du Patrimoine.

Elle sera principalement constituée de beaux documents de la collection d'Alain Hurpet, Président de l'association COL.FRA, spécialisée dans l'histoire postale des anciennes colonies françaises avec laquelle nous avions déjà organisé deux expositions sur ce sujet, la première à Bamako, la seconde à Ouagadougou.

Comme pour celle consacrée à Fortier, notre correspondant Franck Ogou prendra en charge l'organisation matérielle de cette exposition.

Notre amie, Sonia Mahame, qui travaille aux Archives nationales du Bénin, à Porto-Novo, nous apportera aussi son concours.

Commissaires de l'exposition : Alain Hurpet et Franck Ogou.

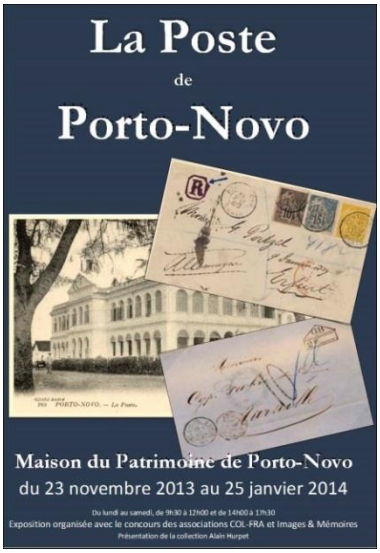

À gauche : ***Un ancien Bureau de Poste à Porto-Novo***
Cette carte postale porte un cachet de 1918. Le bureau représenté existait déjà en 1912.

Ci-contre, à droite : ***Enveloppe recommandée pour l'Allemagne affranchie à 50 c, tarif pour la lettre simple recommandée dans le régime UPU.***
Oblitérée 1888 par timbre à date de Porto-Novo/Bénin du 15 mai. Première date connue pour une oblitération sur une lettre affranchie au Dahomey. Acheminée par paquebot britannique. Au verso : timbre à date REGISTERED LIVERPOOL et ERFURT.

Cette exposition pourra être suivie d'une prochaine exposition, à Cotonou, sur l'histoire postale du Dahomey.

- **Exposition *Le Réseau Abidjan-Niger***

Notre ami Jean-Jacques Fadeuilhe travaille sur ce projet depuis déjà deux ans. Il pourrait donner lieu à une exposition itinérante (Abidjan, Bouaké, Bobo-Dioulasso, Ouagadougou). Ce travail est en cours d'achèvement et devrait voir sa première concrétisation en 2014.

- **Exposition *L'Office du Niger***

L'année 2014 devrait être celle de notre grand retour au Mali, avec au moins une exposition sur l'Office du Niger.

Un autre projet consacré à la ville de Kayes, mûri par notre ami Sébastien Philippe, est dans les cartons. Sébastien, déjà auteur du livre *Une histoire de Bamako* (Grandvaux, octobre 2009) vient de faire paraître son ouvrage consacré à Ségou. Il avait entretemps monté une exposition sur *La Symbolique nationale du Mali* qui avait donné lieu à la publication d'un joli catalogue édité par Mémoria.

Rappelons qu'Images & Mémoires avait organisé en 2012 plusieurs manifestations à Bamako : *L'Histoire postale du Mali*, au Musée de la Poste ; *Bamako 1920 – Hommage aux frères Mähl*, au Musée du District ; enfin la présentation, à l'Institut Français du Mali, des films *Le Tata – Paysage de Pierres*, avec l'Association pour la diversité culturelle, et *Le Dernier des Tirailleurs*, de Moustapha Diallo, édité par Mémoria.

Publications d'I&M et de nos adhérents et amis

- **Un nouveau *Cahier d'I&M* : *Roger Nivelt (1899-1962) et l'A.O.F.* de Jean-Luc Le Bras**

Dans la première moitié du XXe siècle, la curiosité et l'intérêt pour les territoires et les peuples colonisés gagnent les artistes, encouragés à visiter le monde par la création de bourses d'étude, de prix et autres récompenses.

Roger Nivelt fait partie de ces artistes voyageurs, nés avec le siècle. Le prix de l'A.O.F. qui lui est attribué en 1925 l'amène en Afrique de l'Ouest où il fera deux séjours de 1925 à 1926 et de 1928 à 1930. Sur les contrées qu'il découvre, il porte un regard multiple de peintre, ethnologue, sociologue, géographe, et accompagne son œuvre de descriptions et de récits qui constituent autant de témoignages vivants et riches d'enseignements.

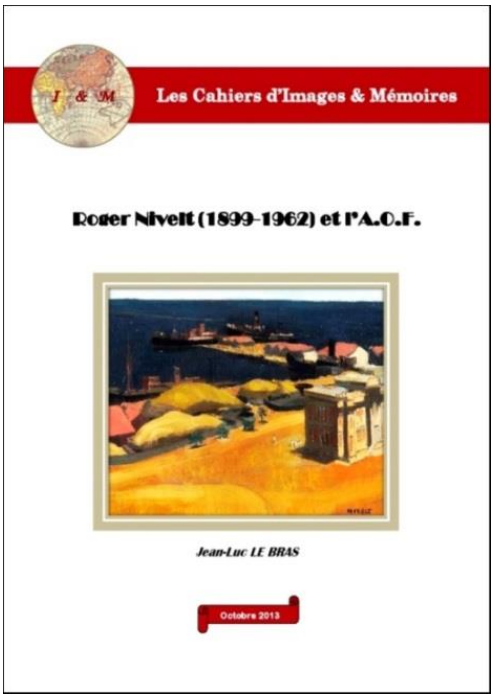

En Afrique de l'Ouest puis en Algérie, où il réside aussi en tant que boursier à la Villa Abd-el-Tif en 1934, il trouve de multiples sources d'inspiration et affirme son engagement par la création de la Société des Arts de Dakar et par sa participation active à la décoration du pavillon de l'A.O.F. pour l'exposition coloniale de Paris en 1931.

Durant ces quelques années passées à l'étranger, Roger Nivelt ne se coupe jamais de Paris et ne reste pas imperméable aux mouvements artistiques qui révolutionnent la peinture en Europe en ce début du XXe siècle. Par la couleur omniprésente, la composition et la facture de ses tableaux, on retrouve l'influence des Nabis, des Fauves…

Dans ce *Cahier d'I&M*, Jean-Luc Le Bras s'attache plus particulièrement au parcours de Roger Nivelt en A.O.F. Il nous donne à voir un artiste original, attachant et fécond, parfaitement ancré dans son époque sur laquelle il porte un regard plein d'humanité mais néanmoins lucide ; sans être rebelle, l'homme ne semble pas pour autant apprivoisé.

Cahier d'Images & Mémoires, octobre 2013 ; 32 pages, illustrations en couleurs. (15 € ou 10 € pour les adhérents d'I&M – voir les conditions de commandes p.11).

- ***Ségou, une région d'histoire* de Sébastien Philippe**

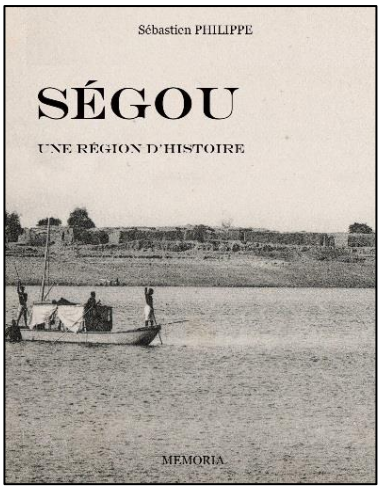

L'ouvrage tant attendu de notre ami Sébastien Philippe sur la ville de Ségou vient de paraître aux éditions Memoria, à Bamako.

Ségou, une région d'histoire sera prochainement mis en vente à Bamako. Nous vous informerons de sa diffusion en France.

Format 210 x 270 mm (à la française) ; 288 pages, cartonné, dos carré. ISBN Mali 978-9-99-528452-7.

Prix de vente public : 20.000 Francs cfa.

Éditions MEMORIA, Torokorobougou rue 304 porte 6 - BP E2470 - Bamako / Mali.

sphilippe@memoriamali.com / www.memoriamali.com

- ***Südlich der Sahara - Afrikanische Literatur in französischer Sprache (Au sud du Sahara - La littérature africaine francophone)* de János Riesz**

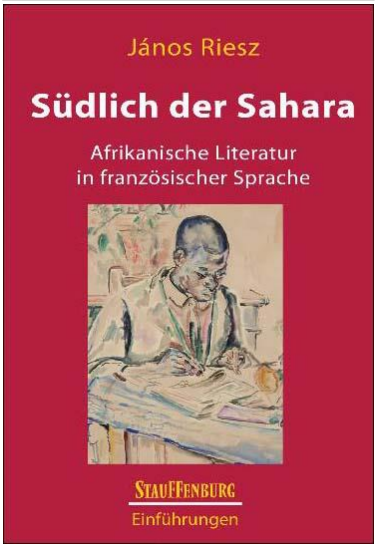

Notre ami János Riesz, professeur émérite de l'université de Bayreuth (Allemagne), spécialiste des littératures francophones de l'Afrique, vient de publier (en langue allemande) un nouvel opus.

« La littérature francophone au sud du Sahara est née dans le cadre du système colonial français entre 1920 et 1950. Elle se présente comme *writing back* [une réponse] au discours colonial dominant, comme expression d'un panafricanisme, incluant la diaspora africaine, dans le mouvement de la Négritude, à travers un retour vers les cultures et les civilisations africaines respectives ; retour qui souvent se présente comme méditation autobiographique sur les aléas de la propre vie et qui s'articule entre le refus et la résistance contre un système perçu comme hostile, mais dont on subit néanmoins la fascination et l'attraction de la langue et de la littérature étrangères.

À côté des tendances générales et unificatrices de cette littérature on peut identifier également, dès le début, des particularités régionales et culturelles, qui ont leur origine dans la culture spécifique et la mémoire historique des différents lieux ou pays d'origine et qui se retrouvent également dans un nouveau contexte politique après les indépendances politiques de 1960.

Le livre est le premier en langue allemande à présenter une vision d'ensemble de la genèse et de l'évolution historique de cette littérature, qui est divisée en trois grandes parties : Corpus – Langue – Culture, autour desquelles sont développées la problématique et les vicissitudes de cette littérature qui, aujourd'hui, a trouvé sa place dans la *littérature monde*. »

Une traduction française est vivement espérée…

2013, 466 pages. ISBN 978-3-86057-299-3. € 49,90

Stauffenburg Verlag · Brigitte Narr GmbH Postfach 25 25 · D-72015 Tübingen - www.stauffenburg.de

- **Publications anciennes d'Images & Mémoires**

Nous pouvons adresser à nos adhérents les deux fascicules suivants :

- Nos amis **Cyr Descamps et Pierre Rosière** avaient publié il y a quelques années un opuscule intitulé ***Ile de Gorée – Histoire du Fort d'Estrées*** aux éditions de l'Association des Amis du Musée Historique du Sénégal à Gorée (AAMHIS). Juin 2010, 14 pages.
- Avec le Goethe Institut de Lomé, Images & Mémoires a publié un catalogue de l'exposition ***Lomé – Images des années cinquante***. Tiré à 800 exemplaires, cet opuscule de 40 pages comprend 65 photographies de l'époque. La publication a été cofinancée par Visual Communication, le Goethe Institut, l'Agence nationale de promotion et de garantie des PME/PMI, Togo Intérim, la Radio togolaise et Togocel.

Jules Anani Amu et Stéphane Richemond, *Lomé – Images des années cinquante*, coédité par Images & Mémoires et Goethe Institut, Lomé, septembre 2011. Format A5, N° ISBN 978-2-919099-04-4.

Il nous reste quelques exemplaires de ces deux publications que nous adresserons gracieusement à nos adhérents sur simple demande, sous réserve de disponibilité (envoi joint au prochain *Bulletin*).

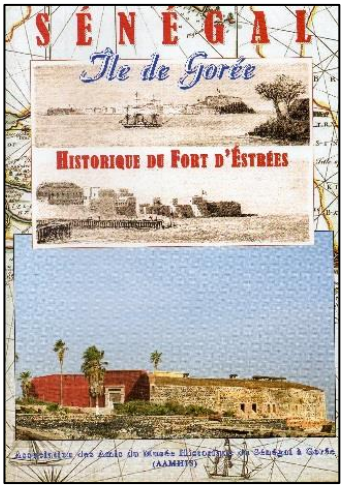

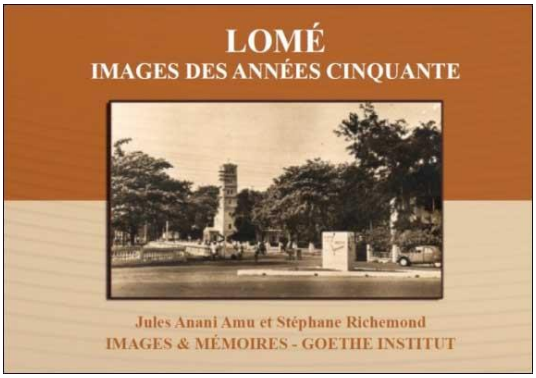

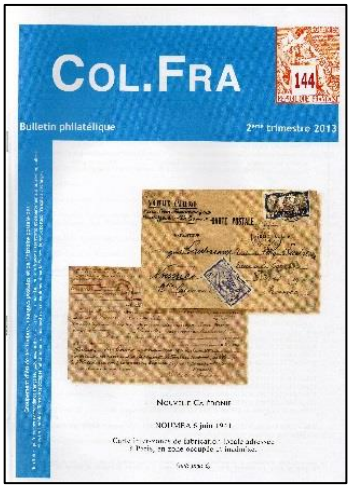

- **Le *Bulletin philatélique* trimestriel de Col.Fra**

Notre consœur et amie, l'association Col.Fra, spécialisée dans l'histoire postale des pays d'outre-mer, publie un *Bulletin* trimestriel de 24 pages.

Au sommaire du dernier numéro (3e trimestre 2013) figurent une étude de Jacques Denos sur le retour du vol exploratoire France - La Réunion par Goulette en 1909 ; deux articles de Guy Venot, l'un sur les timbres monnaie des colonies françaises, l'autre sur un nouvel aérogramme de Madagascar ; la présentation d'un timbre à date inconnu du Togo Badou en 1949, par Alain Hurpet ; l'actualité de la marcophilie à La Réunion par Jean-Yves Vacher-Chicane ; quelques variétés peu connues de la Guadeloupe, par Henri Bessaud.

Enfin des réflexions et compléments sur les textes parus, une rubrique questions-réponses, et le point sur l'actualité (notamment la présentation de l'exposition *La Poste de Porto-Novo*, coorganisée avec I&M), complètent ce *Bulletin* richement illustré.

Renseignements : Col.fra, BP 628, 75367 Paris Cedex 08 – site internet : **www.colfra.com**

Expositions et manifestations diverses, ventes aux enchères

- **L'Académie des Sciences d'Outre-Mer a traité du statut de l'Outre-mer (Bordeaux, 7-8 juin)**

L'Académie gagne la province… Pouvait-il y avoir meilleur choix que Bordeaux pour traiter de l'Outre-mer? Certainement non, tant les liens historiques sont forts ! De plus le maire de la ville, Alain Juppé, acceptait d'ouvrir les débats. La Présidence tenait toutefois à rappeler que, contrairement à l'annonce faite, ce n'était pas sa première incursion en province, mais jusqu'alors le partenaire était l'Académie de la ville hôte tandis que cette fois c'est une Université. L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux était d'ailleurs absente.

Le thème de la séance de réflexion était prospectif : Les évolutions possibles du statut des différentes entités géographiques concernées. Sujet prompt à susciter en retour l'interrogation : l'évolution des statuts juridiques est-elle un facteur premier pour rompre avec la situation de sociétés sous perfusion ? Le tropisme fonctionnel du Groupement de recherches comparatives en droit constitutionnel, administratif et politique (GRECCAP), l'hôte bordelais, a conduit à faire la part belle au juridique et aux approfondissements de la notion d'autonomie, les acquis et les perspectives de l'outre-mer étant même, in fine, sollicités pour la réflexion sur les collectivités hexagonales.

À la tribune, de gauche à droite : ***M. François Bart, de l'ASOM, président de séance ; M. Yannick Lung, président de l'Université Montesquieu-Bordeaux 4 ; M. Alain Juppé, maire de Bordeaux ; Mme Jeanne-Marie Amat-Roze, présidente de l'ASOM ; M. Ferdinand Mélin-Soucramanien, directeur du GRECCAP***

En ouverture de séance, Madame Jeanne-Marie Amat-Roze, présidente de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, a évoqué les travaux récents et à venir de l'Académie : un examen, en cours, de la situation de chacun des territoires puis, dès l'an prochain dans le cadre du Centenaire, l'approfondissement, encore plus précis, de l'implication et du rôle de l'Outre-mer lors de la Grande Guerre. De quoi reparler de la très belle exposition de 2010, à Bordeaux, au Centre Jean Moulin, sur la Force Noire, du Muséobus des forces armées du Sénégal[1] et de l'hommage aux anciens combattants africains et malgaches par le biais de l'exposition qui a visité les capitales africaines en 2010 – 2011, à l'initiative du Ministère de la Défense.

Jean-Pierre Dubarry

- **Commémorations Joséphine de Beauharnais**

Marie Josèphe Rose Tascher de La Pagerie, dite **Joséphine de Beauharnais[2],** décédée à peine cinquantenaire le 29 mai 1814, était née le 23 juin 1763 aux Trois Ilets, si bien qu'à quelques mois de distance, on célèbre les 250 ans de sa naissance et le bicentenaire de son décès. Partage des tâches, au Musée de la Pagerie[3] (label «Maison des illustres») la naissance, au château de Malmaison le souvenir du décès. Les programmes ne sont pas encore arrêtés. Les Journées (européennes) du Patrimoine, les 14 et 15 septembre, ont lancé le programme martiniquais. Il se poursuivra jusqu'à décembre avec expositions, conférences et peut-être l'appel d'un colloque. À la Malmaison, l'automne permettra de retrouver la Maison[4] habitée par le couple Bonaparte entre 1796 et 1799 : *Joséphine et Napoléon. L'hôtel de la rue Bonaparte* (16 octobre 2013 - 6 janvier 2014). Malmaison mettra également un somptueux habit de Joséphine, récemment restauré, à disposition d'une célébration prévue au Musée du Luxembourg, et l'un des points majeurs sera, en mai 2014, l'inauguration de la Roseraie restaurée[5] et le baptême de la rose *Souvenir de Joséphine.*

Avis aux détenteurs d'illustrations napoléoniennes en même temps qu'antillaises, il y a sûrement des manifestations à conforter par quelques vues.

- **Le centenaire d'Aimé Césaire à Bordeaux (13 septembre - 6 décembre)**

La Fondation pour le Mémorial de la Traite des Noirs organise sur Bordeaux et sa Communauté urbaine une série de manifestations (colloque, lectures, concerts, exposition)[6], axées sur « la célébration d'une pensée fraternelle et universelle », dont nous reparlerons dans le prochain *Bulletin*.

- **Vente d'art orientaliste et islamique par l'Étude Gros &Delettrez**

En raison d'une vente annulée en juin dernier, exceptionnellement, l'Étude Gros-Delettrez organisera une vente cet automne, le **lundi 7 octobre 1013**, à partir de 14h00 l'Hôtel Drouot (Paris 9e).

Un certain nombre de lots prévus à la vente de juin se retrouveront donc à celle d'octobre

- **Vente aux enchères de Saint-Germain-en-Laye consacrée au thème du voyage**

Cette vente, organisée par Alain Schmitz et Frédéric Laurent avec le concours de Philippe Heim, a lieu deux fois par an, en mars et en octobre. La prochaine se tiendra le **dimanche 20 octobre 2013**, à 14h30, 13 rue Thiers à l'hôtel des ventes de Saint-Germain-en-Laye. Le catalogue de l'exposition devrait être très prochainement consultable en ligne.

- **Salon du Livre et Papiers anciens - Espace Champerret**

À l'occasion du prochain **Salon du Livre et Papiers anciens** de la porte Champerret, 120 exposants venus de toute la France, réunis sur 3 000 m^2, proposeront du **25 octobre au 3 novembre 2013**, des documents de toutes sortes, parmi tout ce qui a été écrit, imprimé, dessiné, peint ou gravé des origines à nos jours : livres anciens - gravures - manuscrits - autographes - estampes actions et obligations - presse (journaux, magazines...) - cartes postales anciennes - réclames - chromos - photos - affiches et objets (publicitaires, politiques...).

Espace Champerret, 6 rue Jean Ostreicher, Paris 17e. Entrée : 10 €. 11 h - 19 h (nocturne le 25 octobre jusqu'à 21 h).

---

[1] www.defense.gouv.fr/sga/a-la-une/un-musee-itinerant-rend-hommage-a-la-force-noire
[2] dite aussi Yèyette, au moins dans son enfance, www.tascher-de-la-pagerie.org
[3] http://yeyette.monsite-orange.fr
[4] www.chateau-malmaison.fr
[5] http://www.musees-nationaux-napoleoniens.org
[6] Programme détaillé sur le site http://memorial.senenews.com/

- **Vente aux enchères d'Art d'Orient et Tableaux orientalistes par l'Étude Tajan**

Comme chaque année, en juin et en novembre-décembre, l'Étude Tajan organise, une vente consacrée aux Arts d'Orient et Tableaux orientalistes avec le concours de Linda Nataf-Goldmann et de Laure Soustiel. La prochaine se tiendra le **mardi 26 novembre 2013**, à 14h00, à l'Espace Tajan, 37 rue des Mathurins, Paris 8e.

- **Vente aux enchères d'Art d'Orient et Orientalisme par l'Étude Millon**

Comme chaque année, en juin et en décembre, l'Étude Millon organise, avec le concours de l'expert Lucien Arcache, une vente consacrée aux Arts de l'Orient et à l'Orientalisme. La prochaine se tiendra le **mercredi 13 décembre 2013** à l'hôtel Drouot, 9 rue Drouot, Paris 9e.

- **62e Cartexpo - Espace Champerret**

Le 62e Salon de la Carte postale de Collection aura lieu à l'Espace Champerret les **10 et 11 janvier 2014**, de 10h00 à 19h00 le vendredi et de 10h00 à 17h00 le samedi.

Espace Champerret, 6 rue Jean Ostreicher, 75017 Paris. Entrée : 4 €.

Les publications d'I&M

Les *Cahiers d'I&M* : Les 7 numéros parus sont disponibles au tarif de 15 € l'un (10 € pour les adhérents) :

- Stéphane RICHEMOND : *La sculpture africaniste* (2010, 28 p. illustré)
- Rémy CLIGNET, Philippe DAVID : *Deux « Villages sénégalais » de la Belle Époque - Dijon 1898, Clermont-Ferrand 1910* (2010, 32 p., illustré)
- René CODAZZI, Philippe DAVID : *Une œuvre immense dans l'univers des cartes postales françaises d'outre-mer : Les collections Hoa-Qui & Iris/Irex* (2010, 20 p., illustré)
- János RIESZ : *La création du Journal* Condition Humaine - *Un tournant dans la vie de Léopold Sédar Senghor* (2011, 32 p., illustré)
- Didier CARITÉ : *La mission Moll en cartes postales - "Con Congo français, de la Sangha au Tchad" (1905-1907)* (2011, 40 p., illustré)
- Pierre ROSIÈRE : *Les pionniers de l'aviation au Sénégal (1910-1920)* (2013, 28 p., illustré)
- Jean-Luc LE BRAS : *Roger Nivelt (1899-1962) et l'A.O.F.* (2013, 32 pages, illustré)

Dvd *Cartes postales anciennes d'Afrique de l'Ouest* : 3 225 images en fichiers JPG (19 dossiers par pays)
Dvd réalisé à la demande. 10 € (port compris pour la France)

Anciens numéros du *Bulletin* :

Quelques exemplaires des numéros 18 à 37 du *Bulletin* d'Images & Mémoires sont disponibles et peuvent être commandés au tarif de 5 € (adhérents) ou 10 € (non adhérents) franco de port pour l'Europe. Les sommaires sont visibles sur notre site internet ou peuvent être communiqués sur simple demande.

***Conditions de commande* : voir 3e page de couverture**

Sommaire des derniers *Bulletins d'I&M* : Études et varia

Bulletin n°37, été 2013

- *Stéphane Richemond* : L'Orient des photographes dans les ventes de printemps
- *Odile Bernard et Élisabeth Locard* : Le chemin de fer du Yunnan – Un jeune ingénieur français en route de Saigon à Yleang (1904)
- *Martine Cuttier* : Les militaires font des photos : les albums soudanais du capitaine Archinard
- *Alain Tirefort* : La pacification de Madagascar (septembre 1896 – mai 1905) – Une mission photographique : le fonds FTM à Antananarivo
- *Jean-Jacques Fadeuilhe* : À propos de L. Météyer à Grand-Bassam - *Jean-Marie Milleliri* : À propos d'une nouvelle carte postale de Vimar éditée à l'occasion de l'Exposition nationale coloniale de Marseille de 1906

Bulletin n°36, printemps 2013

- *Cyr Descamps* et *Pierre Rosière* L'engagement de Bouna Alboury Ndiaye
- *Stéphane Richemond* : Contribution d'Hoa-Qui à l'iconographie de la Haute-Volta (fin des années 50)
- *Raphaëlle Walter* et *Guy Le Carpentier* : Pierre Savorgnan de Brazza, héros de la lanterne magique
- *Élisabeth Cazenave* : L'aventure coloniale du peintre Roger Nivelt (Paris, 1899-1962)
- *Jean-Jacques Fadeuilhe* : Essai d'inventaire des cartes postales de Côte d'Ivoire (1893-1939) : collection Gaston A. Renaud 1902-1904

Médecin colonel Yves Pirame : Renaissance de l'hôpital Grall de Saigon – Hôpital pédiatrique n°2 de Ho Chi Minh Ville (Bên Viên Nhi Dhông 2 Grall)

Inauguration le 10 septembre 2013 à Hanoï de l'exposition :

Quan hệ Việt Nam-Pháp Qua bốn thế kỷ
France-Vietnam – Quatre siècles de relations

par Stéphane Richemond

France-Vietnam – Quatre siècles de relations est une exposition organisée par l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, avec le concours d'Images & Mémoires, dans le cadre de l'Année croisée de la France au Vietnam et du Vietnam en France dont elle a reçu le label.

Genèse de l'exposition

Tout a commencé le 14 juin 2012 avec un courriel de notre amie Nicole Duchet-Trampoglieri, adhérente de longue date : « Je me permets d'attirer votre attention sur l'année croisée[1] de la France au Vietnam (2e semestre 2013) et du Vietnam en France (1er semestre 2014) pour le cas où vous n'auriez pas eu cette information. Côté français, le Commissaire général de l'année croisée est Benoît Paumier. » Non, nous n'avions pas eu cette information, assez confidentielle d'ailleurs !

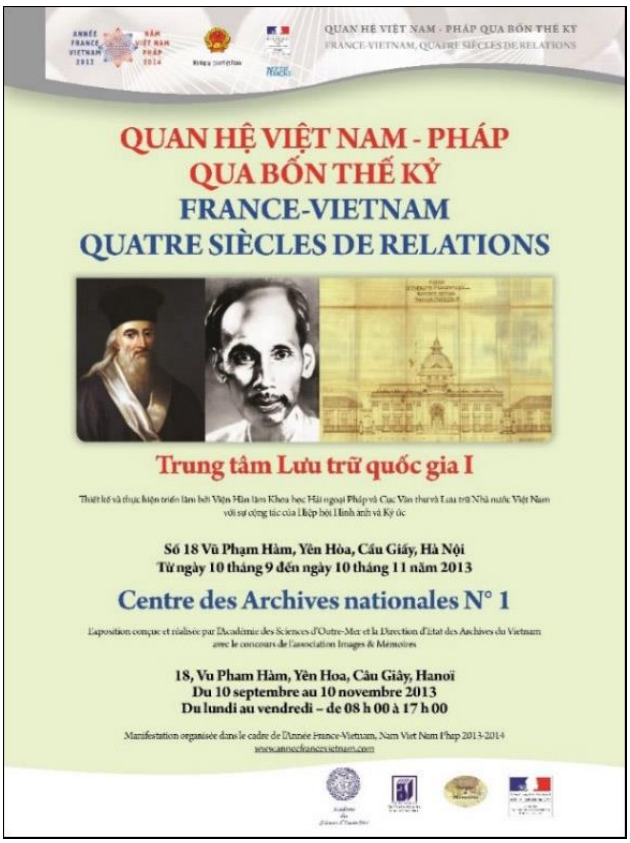

Bien sûr, Images & Mémoires s'intéresse à l'iconographie d'outre-mer, en particulier à celle des pays avec lesquels la France a une histoire partagée. Le Vietnam rentre parfaitement dans notre champ d'activités. L'idée d'une exposition iconographique au Vietnam nous séduisit. Très vite, nous avons adopté le titre (ci-dessus) et dressé un plan qui fut revu par la suite.

N'étant pas un spécialiste du Vietnam, nous entreprîmes des recherches d'images sur les sites internet ainsi qu'auprès de collectionneurs. Citons les contributions importantes de Gérard Bourgeon et de Roger Maupas qui nous remirent près de 150 scans dès la fin du mois de juillet 2012.

À la fin du mois d'août, nous étions assez avancés, nous semblait-il alors, et nous entreprîmes la recherche d'un partenaire. L'Académie des Sciences d'Outre-Mer nous parut tout indiquée d'autant que nous avions déjà fait route ensemble, avec succès, à l'occasion du Cinquantenaire des Indépendances africaines[2]. L'Académie ne se lance pas à la légère et prit le temps nécessaire à une telle décision. Le premier problème fut celui du financement, car l'Institut Français, l'opérateur veillant à la mise en place de l'année croisée, avait peu de budget et ne pouvait pas nous aider beaucoup.

Le Comité de Pilotage

L'Académie, dès la fin de l'année, monta un Comité de Pilotage étoffé qui se réunit régulièrement à partir de janvier 2013 et dont de nombreux membres apportèrent une forte contribution au projet. Citons Philippe

[1] L'année 2013 marque le 40e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays.

[2] Rappelons qu'I&M avait apporté son concours à l'exposition *L'Afrique d'Hier à Demain cinquante Ans après les Indépendances* que l'Académie des Sciences d'Outre-Mer organisa sous l'égide de la Mission du Cinquantenaire.

Bonichon qui prit en charge les six premiers panneaux, de même Loan de Fontbrune qui nous fit bénéficier de son important carnet d'adresse et nous aida beaucoup par sa connaissance de la langue vietnamienne. Mentionnons de même les concours efficaces de Jeanne-Marie Amat-Roze et de Bernard Dupaigne qui nous fit bénéficier de sa bonne connaissance du Vietnam et de ses relations en France. Valéry Vincent, agent comptable de l'Académie, apporta aussi une aide bénévole et précieuse.

Le Comité de Pilotage, sous la présidence de Pierre Gény, Secrétaire Perpétuel de l'Académie, et Serge Arnaud, son adjoint, revit et corrigea le plan initial ; dix-huit thèmes déployés sur quarante panneaux furent retenus. Le partage des principaux thèmes fut assez vite effectué. Plusieurs de nos adhérents s'impliquèrent dans la réalisation de panneaux dont Jean-Marie Milleliri, Yves Pirame, Nicole Duchet-Trampoglieri. Par ailleurs, assez vite l'Académie se rapprocha du Musée national des arts asiatiques Guimet qui accepta d'accueillir notre exposition en mars 2014. Enfin, l'Académie mit à disposition du projet Delphine Fagot-Ruffenacht, sa Rédactrice en Chef, qui ne compta pas ses efforts et son dévouement et sans qui l'exposition n'aurait peut-être pas eu lieu. Dans un premier temps, il fut demandé aux contributeurs de l'exposition la rédaction des textes des panneaux, les photographies correspondantes en haute définition, ainsi que les résumés des futurs chapitres du catalogue de l'exposition. Ce fut tout un travail de gérer les relations avec les auteurs, d'apprécier les photographies qui nous parvenaient sous des formats divers et dont les poids variaient de 50 Ko à 500 Mo ! Le travail que demandait la préparation de cette exposition dépassait de loin les moyens de notre association. L'Académie dut employer une nouvelle salariée pour travailler sous la direction de Delphine Fagot.

Restait le problème du lieu d'accueil au Vietnam. Toutes nos tentatives avaient échoué et c'est notre adhérente Élisabeth Cazenave, auprès de qui nous nous en inquiétions, qui nous mit en relation avec Françoise Durand-Evrard, ex-directrice du Centre des Archives d'Outre-Mer, dont elle est très proche. De passage à Aix-en-Provence, nous l'avons rencontrée et lui avons présenté notre projet. Intéressée, elle nous invita à nous rapprocher, sur son conseil, de la Direction d'État des Archives du Vietnam qui répondit favorablement à notre proposition.

L'organisation de cette exposition posa un grand nombre de problèmes qui ne nous étaient pas coutumiers. Il fallait satisfaire les conditions de la labellisation, négocier et rédiger une convention[3] avec notre partenaire, traduire tous les documents, en particulier les panneaux, en langue vietnamienne[4]. Par ailleurs, nous avions affaire à un interlocuteur à qui il fallait soumettre notre projet et qui entendait discuter les textes et les images de chaque panneau[5]. La date d'inauguration, fixée depuis longtemps, nous obligeait à travailler vite alors que nos auteurs étaient tous des personnes occupées et bénévoles. Les plus proches de nous étaient réactifs, mais nous avons eu beaucoup de difficultés à obtenir les textes de certains d'entre eux qui nous ont parfois abandonnés. En raison de tout cela, nous ne respections aucun des délais, portant sur la livraison de la liste des images et des projets de panneaux, demandés par nos partenaires vietnamiens.

Nos projets de panneaux n'étaient toujours pas prêts lorsque l'Académie ferma ses portes pour les vacances d'été. Suite à un malentendu, une personne, qui était détentrice des fichiers que nous devions transmettre de toute urgence aux Archives du Vietnam, prit ses congés sans prévenir. Ceci engendra un nouveau retard et beaucoup de stress. Enfin, nous apprîmes à une semaine de notre départ pour l'inauguration que nous devrions probablement reporter celle-ci car il fallait soumettre l'exposition à quatre ministères (Défense, Culture, Affaires étrangères, Affaires intérieures). Suite à notre réaction, la Direction d'État des Archives se donna beaucoup de mal pour obtenir les corrections des ministères concernés.

---

[3] En général, les expositions ne donnent pas lieu à la rédaction d'une convention. Seul le Goethe-Institut de Lomé nous le demanda à l'occasion de l'exposition *Lomé – Images des années 50*, en novembre 2011.

[4] Ce ne fut pas une petite affaire car presque toutes nos traductions furent reprises, la langue vietnamienne connaissant des variations selon l'origine régionale des locuteurs.

[5] La suppression de plusieurs d'entre eux fut demandée, en particulier ceux concernant Nguyên Anh et les religieux français au XVIIe et au XIXe siècles. Jusqu'à présent, nos projets d'exposition avaient toujours été acceptés sans aucune modification par les organismes d'accueil.

Le public écoute les allocutions, traduites simultanément

De gauche à droite et de haut en bas : ***Madame Vu Thi Minh Huong, directrice générale de la Direction d'État des Archives Nationales, Monsieur Van Tat Thu, Vice-Ministre des affaires intérieures du Vietnam, Pierre Gény, Secrétaire Perpétuel de l'ASOM, Stéphane Richemond, Président d'Images & Mémoires et membre correspondant de l'ASOM***

Le ruban de l'inauguration découpé

Vin d'honneur et présentation de l'exposition

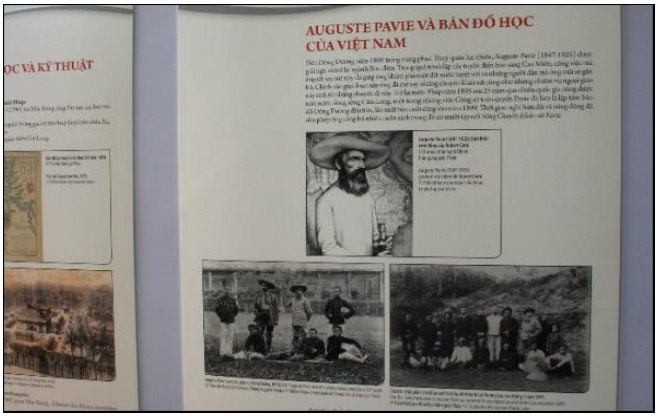

Quelques panneaux de l'exposition, avant la visite

Les corrections furent incessantes au grand dam du graphiste, Duc Tuê Dang, et de l'imprimeur qui durent sans cesse remplacer des images[6], revoir les textes et leurs traductions. Ils travaillèrent de jour et de nuit afin de pouvoir livrer les quarante panneaux de 2 m^2 au Centre des Archives nationales N°1, le 9 septembre à 23h30, pour une exposition qui devait être inaugurée le lendemain, à 9h00 du matin. Elle avait coûté des milliers d'heures de travail, des milliers de mails et beaucoup d'inquiétude. L'équipe vietnamienne des Archives réalisa aussi un sans-faute, car tout avait été prévu et s'est déroulé de façon parfaite.

Il s'agit d'un feuilleton qui n'est pas achevé car l'exposition devrait prendre la route de l'Institut Pasteur d'Hô-Chi-Minh Ville et être présentée sous forme projetée au Musée national des arts asiatiques Guimet, en mars prochain.

Double page suivante : deux panneaux de l'exposition **(conception : Philippe Bonichon)**

[6] En particulier, toutes les cartes ont dû être retirées en raison du litige avec la Chine sur les îles des Paracels.

MỘT CUỘC GẶP GỠ GIỮA CAC NỀN VĂN MINH : CHA ALEXANDRE DE RHODES, SỰ HIỆN DIỆN CỦA PHÁP VÀ VIỆC ĐÀO TẠO MỘT GIỚI GIÁO SĨ VIỆT NAM

CHA ALEXANDRE DE RHODES (1641)

Alexandre de Rhodes, người đầu tiên bắc cầu giao lưu giữa hai nền văn minh Việt Nam và Pháp là một linh mục Dòng Tên. Ông là tác giả cuốn Từ điển An Nam và La-tinh, một cuốn *Giáo lý* (1651) và đóng góp vào bản sắc văn hóa Việt Nam qua việc sáng tạo chữ Quốc ngữ. Ông muốn đào tạo một giới giáo sĩ bản xứ của Việt Nam và khích lệ các giám mục thuộc Hội Truyền giáo nước ngoài ở Paris đến Việt Nam.

Chân dung cha Alexandre de Rhodes
© Hội Truyền giáo nước ngoài ở Paris

Portrait du père de Rhodes
© Missions Etrangères de Paris

Giáo lý của cha Alexandre de Rhodes dành cho những người Thiên chúa giáo Việt Nam bằng chữ La tinh và Quốc ngữ
©Hội Truyền giáo nước ngoài ở Paris

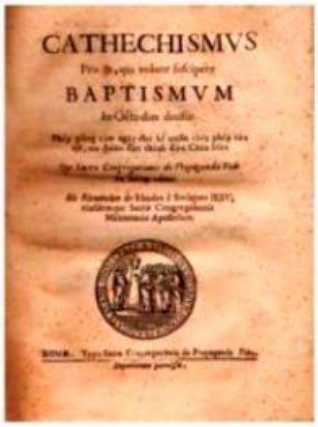

Catéchisme d'Alexandre de Rhodes à l'usage des chrétiens vietnamiens en latin et annamite
© Missions Etrangères de Paris

Bản đồ Đàng Ngoài và Đàng Trong do cha Alexandre de Rhodes lập
©Thư viện Quốc gia Pháp

Carte du Tonkin et de la Cochinchine par le père de Rhodes
© Bibliothèque Nationale de France

Alexandre de Rhodes, le premier *passeur de civilisations* entre le Vietnam et la France, est un prêtre jésuite. Il publie à Rome un *Dictionnaire* vietnamien-latin, un *Catéchisme* (1651) et contribue à l'identité vietnamienne par la création du quôc-ngu. Il veut former un clergé autochtone au Vietnam et suscite l'arrivée d'évêques des Missions Etrangères de Paris.

LE PERE ALEXANDRE DE RHODES (1641)

UNE RENCONTRE DE CIVILISATIONS : LE PERE ALEXANDRE DE RHODES (1641), PRESENCE FRANCAISE ET FORMATION D'UN CLERGE VIETNAMIEN

MỘT SỰ HỢP TÁC CHÍNH TRỊ VÀ KỸ THUẬT : ĐỨC CHA PIERRE PIGNEAU DE BEHAINE - NHỮNG NGƯỜI CỘNG TAC CỦA ÔNG, VỚI GIA LONG – CÁC GIÁO SĨ PHÁP THẾ KỶ XVIII VÀ XIX TRONG VIỆC PHỤC VỤ KHOA HỌC VÀ CON NGƯỜI

ĐỨC CHA PIERRE PIGNEAU DE BEHAINE

Thái phó của Đông cung Thái tử Cảnh, Giám mục Adran, Đức Cha Pigneau de Behaine cam kết ủng hộ Nguyễn Ánh. Ông nhận được từ vua Louis XVI một hiệp ước cứu trợ nhưng những nhà cầm quyền Pháp ở Ấn Độ từ chối cam kết. Bởi vậy, chính ông là người chiêu mộ những người Pháp tình nguyện giúp vua khôi phục vương triều và tổ chức lại nước Việt Nam. Ông muốn làm cho giáo lý Thiên chúa giáo thích hợp với tâm tính người Việt và Khổng giáo. Ông mất trước khi cuộc chinh phục hoàn thành. Mộ ông được xây cất tại Sài Gòn.

Chân dung Đức Cha Pierre Pigneau de Behaine
© Hội Truyền giáo nước ngoài ở Paris

Portrait de Mgr Pigneau de Behaine
© Missions Etrangères de Paris

Chân dung Hoàng tử Cảnh
© Hội Truyền giáo nước ngoài ở Paris

Portrait du prince Canh
© Missions Etrangères de Paris

Bản chép hiệp ước 1787
© Hội Truyền giáo nước ngoài ở Paris

Fac-similé du traité de 1787
© Missions Etrangères de Paris

Bản chép cuốn từ điển của Đức Cha Pierre Pigneau de Behaine
© Hội Truyền giáo nước ngoài ở Paris

Fac-similé du dictionnaire de Mgr Pierre Pigneau de Behaine
© Missions Etrangères de Paris

Điếu văn do Gia Long viết
© Hội Truyền giáo nước ngoài ở Paris

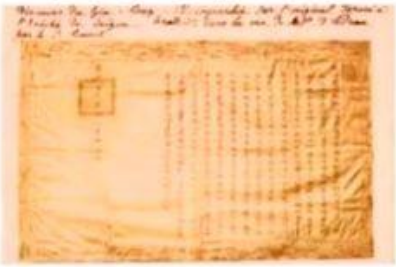

Eloge funèbre par Gia-Long
© Missions Etrangères de Paris

Mộ của Giám mục Adran
© Hội Truyền giáo nước ngoài ở Paris

Tombeau de l'évêque d'Adran
© Missions Etrangères de Paris

Précepteur du prince héritier Canh, l'évêque d'Adran, Mgr Pierre Pigneau de Behaine s'engage en faveur de Nguyên Anh. Il obtient du roi Louis XVI un traité d'assistance, mais les autorités françaises en Inde refusent de s'engager. C'est lui qui suscite alors des volontaires français qui aident à la restauration du roi et à la réorganisation du Vietnam. Il souhaitait adapter l'enseignement chrétien à la mentalité vietnamienne et au confucianisme. Il meurt avant la fin de la reconquête. Son tombeau est érigé à Saigon.

MONSEIGNEUR PIERRE PIGNEAU DE BEHAINE

UNE COOPERATION POLITIQUE ET TECHNIQUE : MGR PIERRE PIGNEAU DE BEHAINE – SES COMPAGNONS, AVEC GIA-LONG – LES RELIGIEUX FRANÇAIS DES XVIIIe ET XIXe AU SERVICE DE LA SCIENCE ET DE L'HOMME

Le rituel de divination par l'araignée (le N'Gam) chez les Bafias du Cameroun

Causerie prononcée le 13 décembre 1935 à la Société d'Études Camerounaises par M. André Ménard, administrateur adjoint des colonies

[Le préambule, le choix des documents, et les notes de bas de page sont de Mme Mélanie Ménard-King.]

Préambule

Les documents collectés par le jeune André Ménard présentant le rituel de divination par l'araignée, le N'Gam, sont arrivés jusqu'à nous. Ils illustrent une époque, et nous présentent ce rituel, sans doute surprenant pour un jeune français à l'époque, utilisé de façon quotidienne par les Bafia et dans d'autres communautés.

Les notes, dessins et collection de feuilles incisées utilisées dans le rituel composent un ensemble qui a été réuni en vue de l'écriture du coutumier réclamé par le commissaire de la République Bonnecarrère (circulaire aux chefs de circonscription le 11 octobre 1932) en vue de simplifier la tâche des présidents de tribunaux et les nouveaux arrivés dans les circonscriptions.

Concernant ces feuilles, un contact avec un devin prêt à expliquer le rituel à André Ménard est mentionné dans le document «le sorcier Gbang Aroung au village de Mouko». Dans un autre document daté de mai 1935, son correspondant local, Kotouô Nwatsok, indique qu'il enverra l'ensemble des éléments sur le N'Gam qu'il a recueilli. Ce dernier basé à Kiki, on peut supposer que les feuilles viennent donc des environs de Bafia.

Vu la nature sacrée des feuilles incisées, la question de leur provenance et des circonstances de leur acquisition aurait mérité une réponse plus détaillée car la transmission du matériel de divination de l'araignée revêtait une forte symbolique. En général, le matériel, les bâtonnets, les feuilles, le contenant (panier ou autre) étaient transmis par le devin à son successeur pour renforcer son pouvoir de divination. L'héritier de ce matériel gagnait en aura auprès des consultants si le matériel était de belle facture et avait servi un devin reconnu par la communauté. Transmettre ces éléments à une personne non-initiée qui plus est non-membre du groupe représentait une entorse, pour ne pas dire une transgression, à la coutume. Cependant l'influence grandissante des missionnaires, l'interdiction des rituels de divination ainsi que le recours grandissant aux cours de justice coloniales peuvent expliquer que la transmission n'était plus assurée.

Si pour certaines feuilles l'archivage est bien organisé, pour d'autres les informations sont sommaires. Il semblerait que le classement n'ait jamais été mené à son terme (Manque de temps? Autres missions plus importantes? Contact rompu avec le devin? ...). Il est aussi possible qu'une partie des éléments ait été égarée.

Pour certaines feuilles, la traduction du nom indiqué en bafia n'est pas disponible, pour d'autres il n'y a aucune indication de quelque ordre que ce soit (symboles ou nom). Enfin pour certaines, les détails des symboles identifiés ne semblent pas faire sens avec le nom de la feuille indiqué.

Une chose est certaine, près de 80 ans après leur collecte, elles sont dans un état de conservation exceptionnel et ce bien que certaines soient vraiment très délicates. Nous supposons qu'il n'y a pas eu de fréquente manipulation et que le classement date de cette époque. Le manque de précision serait donc dû à un travail inachevé alors.

Plusieurs publications existent sur la divination par l'araignée au Cameroun, les observations sont basées sur les rituels de tribus différentes. En conséquence, si les principes généraux sont similaires, les détails sont distincts. Les notes qui ponctuent le document original font référence à ces différentes sources lorsque cela peut éclairer le discours présenté et le matériel collecté.

L'intervention est retranscrite dans son intégralité, telle qu'elle a été transmise. Le contenu du texte doit évidemment être lu en ayant à l'esprit le contexte et les représentations sociales de l'époque.

L'ensemble de ces éléments, jugé unique et d'une grande valeur ethnographique, sera remis au Musée du Quai Branly fin 2013.

La conférence du 13 décembre 1935, à Yaoundé

« Monsieur le Président, Messieurs, Mesdames,

M. Le Docteur Millous[1] président de la société d'études camerounaises a bien voulu me demander de prendre la parole ce soir devant vous pour vous présenter quelques observations relatives à l'une des pratiques de divination en usage chez les indigènes du Cameroun.

Je le fais bien volontiers en m'excusant cependant de n'avoir pas préparé à votre intention une conférence proprement dite mais simplement quelques éléments d'une causerie familière à laquelle je serais heureux de vous voir, par vos questions ou remarques, vous associer.

Messieurs, je crois qu'il n'est pas utile ici d'insister longuement sur le but que se proposent les pratiques divinatoires, d'un emploi si fréquent chez les populations de la savane ou de la forêt. Monsieur l'administrateur en chef Dugast[2] nous a l'autre jour parlé en termes excellents de l'animisme et montré comment, constamment entourés et dominés par des forces surnaturelles, les indigènes de ces pays ont de tout temps cherché par des procédés magiques à se préserver de leur influence ou a en conjurer les sorts néfastes. Initiés dès leur plus jeune âge[3] aux pratiques magiques, les devins ont pour mission de révéler aux hommes les mystérieux dessins des esprits de la brousse avec lesquels ils entrent en communication par l'intermédiaire d'un animal, ou d'un objet sacré.

Dans le procédé que je vais vous décrire c'est la grosse araignée maçonne, la mygale, qui va servir d'intermédiaire. Son aspect répugnant, le fait qu'elle ne sort que la nuit de son terrier la désignait en région sylvestre ou semi-sylvestre à ce rôle mystérieux qu'elle assume du reste avec infiniment de complaisance. Elle appartient à la famille des avicularidés. C'est un insecte monstrueux, dont les piqûres sont très venimeuses[4].

Dans toute la zone forestière du Cameroun ainsi que dans cette bande de forêt galerie qui s'étend de Batouri à Dschang en passant par Nanga-Eboko et Bafia, l'araignée a toujours été considérée comme un animal sacré, en rapport constant avec les esprits de la brousse[5]. Son nom en Yaoundé est « Ngam », en Bafia « Gam », dans la région de Babimbi elle est appelée « Ngmabi »; je signale à ce propos que le chef-lieu de la sub-division que l'on nomme Babimbi s'appelle en réalité « Ngambé », l'araignée.

Je vous parlerai maintenant du procédé de divination dans la tribu Bafia.

La tribu Bafia

La région Bafia située au sud du M'Bam s'étend sur une superficie d'environ 360 km^2. C'est une plaine légèrement ondulée qu'arrosent de petits affluents du M'Bam. La savane recouvre la majeure partie du pays. Elle est coupée d'étroites galeries forestières au voisinage des cours d'eau. Quinze milles indigènes groupés en cinq sous-tribus sont actuellement répartis en 15 villages de moyenne importance[6]. Les Bafias, qui appartiennent

---

[1] À l'époque Directeur du service de santé du territoire.

[2] Idelette Allier Dugast son épouse est l'auteur de deux publications décrivant les habitants de Ndiki (observation de 1934 à 1956). Elle consacre une brève partie de son étude à la divination par l'araignée et présente les 84 feuilles utilisées. Elle signale que la notion de village n'existe pas chez les Ndiki et que les cases sont souvent implantées là où l'araignée l'indique. Elle fonde en 1930 l'internat pour filles de Bonamonti. Elle contribue à de nombreuses études sur les langues locales. Son mari décède en 1939 sur le bateau retournant en France.

[3] Ce n'est pas forcément le cas semble-t-il. L'acquisition peut être tardive, c'est en fonction de la capacité d'une personne à percevoir les messages des esprits et de comprendre l'araignée qui détermine l'accès à la fonction. L'apprentissage se fait «en direct» par observation du devin par son apprenti. Le recours au N'gam étant très fréquent, certaines feuilles sont connues par l'ensemble de la population et parfois craintes pour ce qu'elles impliquent. Les hommes tremblent si la feuille identifiant la belle-mère avec l'esprit diabolique apparaît car celle-ci avait un rôle particulièrement important au sein du groupe familial et il fallait à tout prix soigner cette relation.

[4] Ou tarentule. Il semblerait que néanmoins les morsures ne soient pas mortelles … L'araignée revêt un caractère sacré dans de nombreuses civilisations et toujours en rapport avec le monde invisible, diseuse des choses cachées, de la destinée, de la sagesse des ancêtres.

[5] Un autre animal sacré est la tortue.

[6] Bafia est à 120 km au Nord de Yaoundé la capitale. Plusieurs documents administratifs du rapport détaillent la composition des différents sous-groupes en 1933/35. Yambassa, Lémendés, Yangbetta (chef Matchia Anong *), Bappe, Bafia. Les marchés permettaient la rencontre des groupes et sous-groupes. Ainsi que les « vols de femmes », les conflits voire la guerre.

à une race dont l'origine, mi-soudanaise, mi-bantoue, paraît mystérieuse, sont restés, encore aujourd'hui[7], fidèles à leurs coutumes ancestrales et la région qu'ils habitent constitue le « terrain de chasse » rêvé pour l'ethnographe. Je signale en passant qu'une étude en a été faite, en 1913, par un Allemand le Docteur Tesman, qui a écrit un livre volumineux, mais inexact en de multiples points sur les coutumes et les dialectes des Bafia[8].

Le rituel de divination

Revenons à notre araignée. *Dans quelle occasion est-elle consultée ?*

On peut affirmer qu'aujourd'hui encore la consultation de l'araignée règle entièrement les faits et gestes des membres de la tribu Bafia[9]. Dans toutes les affaires publiques et privées, l'araignée intervient pour donner son avis, avis qui est toujours suivi et respecté : le choix de l'emplacement d'une case, la tenue d'un mariage, rien ne se fait sans demander conseil à la mygale, qui prédit l'avenir et indique de façon certaine les charmes qui préserveront du mauvais sort.

Qui consulte ?

C'est le rôle du devin (diseur des choses cachées) d'interpréter le langage de l'araignée, et de procéder éventuellement aux pratiques magiques destinées à éloigner du consultant ou de sa famille le mauvais sort.

Ces devins, en pays Bafia, ne se confondent pas avec les sorciers à proprement dits, qui sont des « Bararan » jeteurs de sort, grands prêtres de sectes secrètes dont la plus connue en région Bafia s'appelle « Irumé »*[10]. Ces initiés qui connaissent le langage de l'araignée sont très nombreux, chaque famille en possèdent un ou plusieurs qui sont, dans chaque cas, et moyennant une rémunération très faible, les auxiliaires des chefs de famille[11].

---

[7] « Aujourd'hui » dans cet article veut dire « 1935 ». Dans sa publication Paul Gebauer indique ne plus avoir rencontré ces rituels dans la tribu des Kaka lors de sa dernière visite au Cameroun en 1972. David Zeitlyn décrit un rituel dans la tribu Mambila en 1987, le rituel semble très différent de ceux décrits dans les années antérieures même si les principes généraux restent identiques. Mick West, arachnologiste canadien, a rencontré un devin en 1997. Il est probable que pour la grande part ce rituel ait considérablement disparu ; plusieurs raisons à cela : le manque d'initiés, l'influence des modes de vie modernes, le développement du système judiciaire colonial et l'implantation de la religion chrétienne.

[8] Pas de copie de cette étude dans les documents recueillis. Pas de détails sur les points «inexacts». On rappelle qu'en 1933 le 3e Reich demande le retour de ses colonies et questionne de façon répétée la gestion du territoire par les Français. Les rapports annuels de la France à la Société des Nations sont donc autant un compte rendu de l'action qu'une tribune pour la défense de sa politique coloniale.

[9] En règle générale la consultation de l'araignée semble réservée à des demandes complexes, des évènements importants (déplacements, relations avec d'autres membres de la tribu, commerce, plantation et récolte, santé, etc.). Pour les questions plus triviales, d'autres rituels divinatoires étaient utilisés par les devins. On semble ignorer le pourquoi de la vénération de l'araignée. Chez les Kaka, tuer une mygale, volontairement ou par accident, était puni de la peine de mort. Certains devins utilisaient toujours la même araignée, d'autres en changeaient en fonction des besoins. Les consultants pouvaient signaler eux-mêmes un terrier trouvé en brousse, le devin allait alors chercher la mygale et lui installait un nid près de sa case ; il fallait parfois plusieurs jours pour qu'elle s'acclimate à son nouvel environnement et accepte « de parler » au devin.

[10] L' «*» indique qu'une feuille incisée symbolisant cet élément, une photo, ou une illustration est disponible dans les éléments collectés et scannés.

[11] La publication de P.Gebauer donne de précieux détails sur l'acquisition et la transmission du savoir par le devin. La fonction n'est pas héréditaire, elle n'est pas exclusive d'une autre activité économique. C'est l'araignée qui choisit « de parler » à une personne donnée ; c'est le devin qui doit faire preuve de ses liens avec le monde du dessous. Pour exercer il doit être adoubé par le cercle des anciens ou une des sectes secrètes du village ; en plus de la consolidation de ses pouvoirs, c'est dans ce cercle qu'il acquiert les autres savoirs nécessaires à sa fonction, connaissance de la religion, de l'histoire de la tribu, des lois et coutumes. Les archives d'André Ménard donnent des précisions sur l'Irumé ainsi que les sectes secrètes des Bafias.

Clairement la divination par l'araignée permet l'organisation sociale de la tribu. Lorsque la puissance coloniale s'installe et met en place de nouvelles règles de vie, par exemple le regroupement de la population dans des villages organisés, cela vient perturber une tradition qui voulait que toute construction d'une case soit validée et située sur le territoire par l'araignée. Les devins ont donc dû s'adapter en fonction de cette commande des « chefs blancs ». L'enjeu de la construction de cases « sédentaires », en dur, est plusieurs fois souligné dans les rapports et dans les directives du commissaire à ses chefs de circonscription, il en va du recensement de la population, du contrôle des chefs ou de toute dissidence et in fine de la collecte de l'impôt. Très tôt, des « cases type » sont présentées pour que les villageois s'en inspirent. Ils délaissent alors peu à peu les constructions traditionnelles car, par ailleurs, ces cases présentent quelques avantages pratiques.

Principes de la consultation

Le principe en est simple et repose sur le fait, déjà signalé, que l'araignée reste pendant la journée dans son terrier d'où elle sort la nuit, à plusieurs reprises pour aller chercher sa nourriture. En sortant, en entrant, la mygale éparpillera un certain nombre d'objets symboliques placés par le devin sur l'orifice même du terrier. Les objets sont des morceaux de bambou-raphia taillés et assemblés, ou des feuilles entaillées, dont chacun possède un sens déterminé. La position de ces feuilles ou de ces bambous par rapport à des lignes, tracées à l'avance par le devin et correspondant à une question posée par le consultant, permettra l'interprétation par le devin du langage de l'araignée.

Le N'Gam [Photographe inconnu]
Au matin, les feuilles ont été placées par l'araignée et sont prêtes pour la lecture du devin.

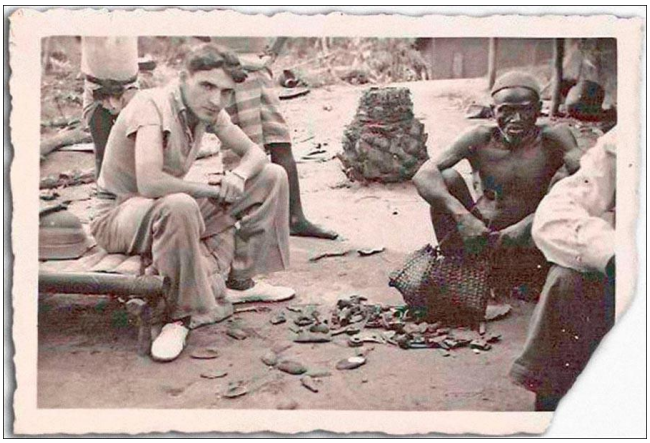

Bafia, Cameroun, été 1932. Tribu Bafia, le sorcier devin avec son matériel pour la divination par l'araignée..
Mygale = N 'Gam en Bafia
À gauche Marcel Carrère, négociant à Yaoundé, avec ses frères Henri et Paul seuls ravitailleurs de Bafia, tous les deux mois par camion ». [Cliché André Ménard]

Comment s'opère la consultation ?

En règle générale et sauf le cas exceptionnel où une araignée est découverte près de la case du consultant, le devin capture dans la brousse le Gam auquel il creuse un terrier artificiel à l'emplacement de son choix. Au bout d'une quinzaine de jours, on reconnaît que l'araignée a définitivement adopté son nouveau logis à ce que l'orifice du terrier est recouvert d'une toile. C'est alors que le devin procède à la confection du champ opératoire où se déroule la consultation.

Autour de l'orifice du terrier pris comme centre, le devin tracera tout d'abord une circonférence que délimiteront grossièrement des nervures de palmier ou des morceaux de bois de moyenne longueur.

Partant du trou central, il tracera ensuite un certain nombre de rayons, dont chacun correspondra à une question posée aux esprits de la brousse. Le nombre de ces rayons, Rikang (Mekang au pluriel) peut être très élevé ainsi que le montre la figure ci-contre.

Au point d'intersection des Mekang et de la circonférence tracée au début seront

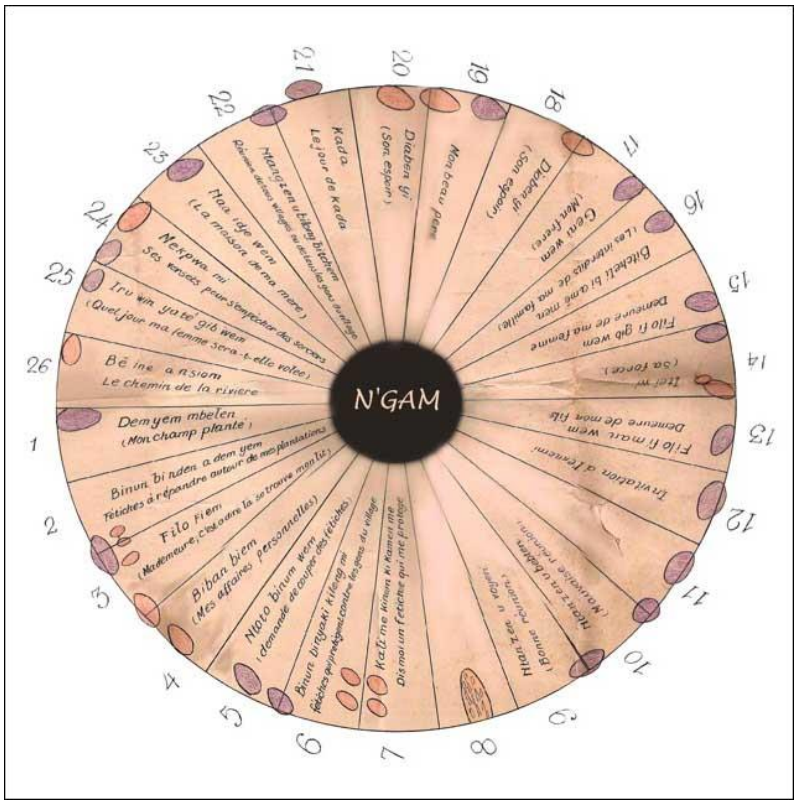
N'GAM
Kafa
Le jour de Kafa
Mon champ plante
Le chemin de la rivière
Mes affaires personnelles
Dis moi un fétiche qui me protège
Mon cœur pleure
Ma femme
Mes frères
Mes enfants
Mes affaires de ma famille
Mes frères
Mes affaires
Mes affaires
Mes affaires

placés des morceaux de poterie, de coquilles ou encore des amandes de palme en coque qui symbolisent la tête des êtres humains au sujet desquels des questions ont été posées à l'araignée[12].

Ces diverses opérations se font suivant des rites fixés à l'avance et s'accompagnent de refrains traditionnels, dont le plus courant est le suivant « Père et mère araignée, si je n'avais pas de tête et des épaules, je descendrais dans ton terrier pour te parler ».

Le devin prend ensuite une herbe (« Kenyanyas ») qu'il froisse et introduit dans le terrier.

D'une calebasse, il sort alors le matériel magique: bambous taillés, collection de feuilles symboliques, qu'il dépose sur l'orifice du terrier. Il recouvre le tout de branchage, et retourne à sa case en attendant le matin[13].

Les bambous taillés – les feuilles magiques

Examinons maintenant ces légers morceaux de bambou taillés et ces feuilles découpées dont je vous disais tout à l'heure que chacun d'eux possède, en vertu de conventions secrètes, communes en général à tous les devins d'une même sous-tribu, une signification déterminée[14]. Pour mieux comprendre la valeur de tout ce matériel magique, plaçons-nous devant le problème qu'a à résoudre le devin et examinons la façon dont il l'a résolu. Le résultat pratique d'une consultation de l'araignée c'est d'indiquer une règle de conduite, une façon de se comporter vis-à-vis des êtres et des choses qui nous entourent. L'araignée doit indiquer les objets qu'il faudra éviter, les êtres humains dont il faudra se méfier, les endroits qu'on ne devra pas fréquenter, les plantes magiques dont on se servira pour écarter les influences mauvaises. Il fallait donc donner à l'araignée le pouvoir de désigner les choses, les animaux, les personnes dont on se défiera, le pouvoir d'indiquer la conduite à tenir dans certaines circonstances ; D'où la nécessité de représenter ces objets, animaux ou êtres humains par de petits objets symboliques légers, que les pattes de l'araignée puissent facilement éparpiller.

Interprétation des feuilles

Revenons à notre araignée qui a dû pendant la nuit sortir de son terrier et disperser les feuilles que le devin avait disposées. La position des différentes feuilles par rapport aux rayons correspondant aux questions posées permettra d'interpréter le langage de l'araignée. *« le N'Gam a disposé son jeu »*[15].

Voici un cas concret :

J'ai consulté l'araignée pour savoir si mon voyage depuis le village de Moko jusqu'à Dang où j'ai l'intention d'aller voler une femme, sera heureux. J'ai en effet l'intention de me faire accompagner de mon ami Béke, célibataire comme moi. Sur le Rikan qui correspond à la question l'araignée a déposé la feuille Nkola Mum Ifu (homme célibataire à l'esprit diabolique). Cela m'apprend que mon ami est jaloux et qu'il vaut mieux ne pas lui demander de m'accompagner à Dang.

Notons que dans l'interprétation intervient généralement un élément supplémentaire : il s'agit également de savoir si la feuille est tournée dans le sens favorable ou défavorable. Cette notion interviendra lors de la lecture du langage araignée ; en général le côté défavorable de la feuille est teint en noir. [16]

---

[12] La consultation de l'araignée par les habitants semble être réservée aux hommes. Aucune indication ne permet de dire que les femmes y avaient accès et si des questions se posaient elles devaient passer par leurs époux, père ou autre homme de leurs familles. Par contre elles pouvaient être présentes à la lecture du résultat. Les places autour du cercle étaient attribuées et immuables.

[13] En cas de besoin urgent, la consultation peut se faire de jour, auquel cas, l'araignée est «appelée» par le devin. Une plante ou un insecte sont mis dans le trou pour la faire sortir. Le rituel est légèrement différent alors. En cas de première séance n'ayant pas permis d'éclaircir la question ou de donner des solutions claires à un problème révélé par l'araignée, le devin peut solliciter de l'araignée une ou plusieurs autres séances pour résoudre le mystère de la première.

[14] Les feuilles ont un nom déterminé. C'est la combinaison des feuilles avec la question posée et l'orientation des feuilles sur le cercle qui traduit la parole de l'araignée. Certains symboles incisés sur les feuilles seraient identiques dans différentes tribus, soulevant la question d'une origine commune à ce rituel puis, au fur à mesure de l'extension des populations et de la dissémination sur le territoire, de l'apparition de variantes et de symboles locaux. Les feuilles collent aussi à l'actualité ! Chez les Kaka, les dignitaires européens avaient leurs feuilles. De même si un événement majeur vient percuter la tribu, il sera désigné par une feuille (épidémie, crime, guerre, etc.). Dans les notes de A.Ménard, il n'y a aucune indication concernant le nombre de feuilles utilisées. Chez les Kaka, on trouve entre 200 et 300 feuilles par set ; chez les Ndiki, 84.

[15] Le devin se place toujours au même endroit, de même que les consultants. Certains devins acceptent que des personnes assistent à la lecture même si elles ne sont pas concernées, pour d'autres, il ne peut y avoir que le consultant concerné, les témoins extérieurs ne sont pas bienvenus.

[16] Les descriptions des résultats sont particulièrement détaillées dans les écrits de I. Dugast et P. Gebauer. Alignement des bambous, proximité des feuilles avec le trou de l'araignée ou des Mekang, sens des feuilles, interaction entre les différents éléments etc. Fascinant, mais trop fastidieux à détailler ici !

Les feuilles de divination et leurs fonctions

Feuilles – Personnes
En bas à gauche, *femme ayant des jumeaux*
En bas à droite, *feuille identifiant Machia, chef des Bafias*

Feuille – Personnes
[Nous n'avons pas plus d'éléments sur ces feuilles, cousues avec d'autres matériaux]

Feuilles – Animaux

À droite : *la tortue (Ku)*
En bas au centre : *le serpent*
En bas à droite : *la chèvre*
En haut à gauche : *les poissons*
En bas à gauche : *la panthère (Ngou)*

Feuilles – Relations sociales

En bas à droite : *le marché de Isserazoum*
En bas au centre : *le village de Tchékané*
En bas à gauche : *la dispute des femmes*

Les feuilles sont incisées à l'aide d'outils très aiguisés. On utilise un brandon pour faire les cercles. (Photos M. Ménard-King). Taille moyenne des feuilles, 7 centimètres.

Le devin a communiqué au consultant les conseils de l'araignée. Quelle conduite tiendra-t-il ? [17]

Le consultant tiendra grand compte des avertissements qui lui ont été donnés et accordera sa conduite aux conseils qu'il a reçus. S'il est menacé, il aura recours pour conjurer le sort néfaste à des pratiques magiques qui s'appellent en Bafia « Kisieuk ». En général ces pratiques consisteront en un emploi judicieux de certaines plantes fétiches dont l'araignée aura indiqué l'espèce ; supposons que sur le Rikan « ma maison » l'araignée ai déposé la feuille Iréga et la feuille Kikobe : je me mettrai à la recherche de ces deux plantes que je lierai ensemble et déposerai près de mon lit.

Une des pratiques les plus répandues en pays Bafia consiste à faire macérer dans l'eau les plantes indiquées par l'araignée ; le père de famille frottera le front de chacun des membres de sa famille pour en éloigner les esprits mauvais.

À ce sujet je signalerai l'existence d'une autre espèce de feuille employée à la consultation de l'araignée. Ces feuilles nommées « Bibassi » sont cousues et portent fixées sur l'une des faces un échantillon de chacune des espèces de plantes employées « lrsdu Kisieuk » ; signalons que les plantes les plus utilisées à cet effet sont : le cactus (Iréga), le Kifan (liane à épine), le Kikobé, le sisal (dembai) l'éponge indigène (Kitabina), le Kefafarina[18].

Aire d'extension du procédé :
Pays Boulou, Yaoundé
Pays Babimbi : 8 feuilles ;
Pays Banen : 4 bâtonnets 64 feuilles. (I. Dugast en dénombre 84)
Pays Grasfields : bambous plats avec encoches.

Différentes rubriques de feuilles :
Plantes /Animaux/ Objets/ Êtres humains /Relations sociales[19]

De même que différents symboles :

L'homme
La femme
Le Ifu
Le village
Le marché
La rivière [20]

Vous verrez que ce système, permet l'interprétation du langage de l'araignée.

Vous remarquez également combien ces feuilles, dont le nombre est pour ainsi dire illimité, révèlent chez leurs auteurs esprit d'observation et sens du détail. »

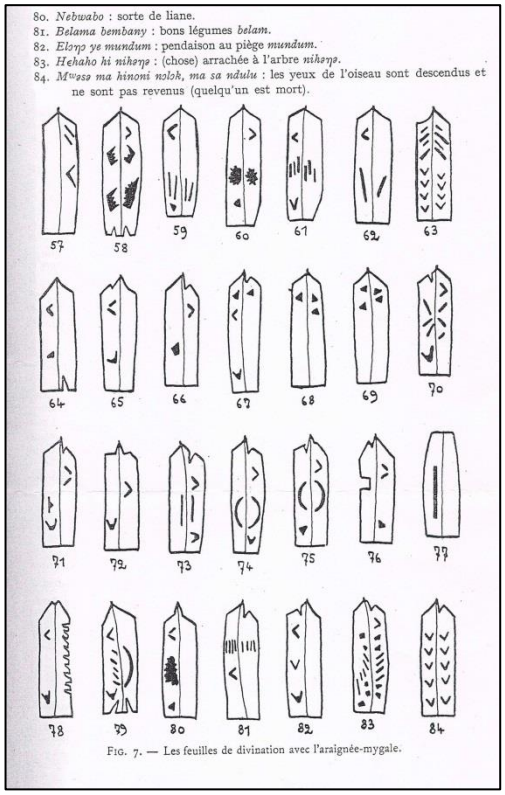

Idelette Dugast : ***Dessins des feuilles***

[C'est ici que les notes organisées sur la causerie se terminent. Une note manuscrite indique que le texte devait être complété et repris mais il n'y a pas trace d'une suite.]

---

[17] Une des utilisations du rituel est pour identifier le(s) coupable(s) en cas d'assassinat, de mort inexpliquée (empoisonnement suspect, etc.). Les conclusions sont définitives et, si déclaré coupable, le suspect est puni en vertu des lois et coutumes de la tribu. Ces jugements tribaux ont fait place au système judiciaire colonial national, mais dans certaines régions, Foumban par exemple, les conclusions de l'araignée peuvent être utilisées comme preuve au tribunal, et encore en 1987. Dans la région de Bafia, ce n'est pas le cas.

[18] L'usage des différentes plantes a été répertorié dans les notes.

[19] I. Dugast et P. Gebauer donnent aussi une classification thématique des feuilles. Cependant ils indiquent que cette classification est de leur fait et que les devins ne les classent pas pour le rituel ou le rangement du matériel. La classification répond à une logique « ethnographique ».

[20] Les Bafia n'avaient pas l'occasion d'apprendre à nager, traverser une rivière représentait un vrai danger. Une photo trouvée sur le site internet des Archives d'Outre-Mer montre une tribu assistant au dépeçage d'un crocodile ayant avalé leur chef pour récupérer le corps et procéder au rituel funéraire.

Deux dessins d'André Ménard

Le ngam tirant dans son trou la feuille nouée

Le sorcier consultant indirectement le "ngam

Bibliographie :

Pierre Cournarie, "Notes sommaires sur les pratiques divinatoires des populations de la circonscription de Yaoundé". *Journal de la Société des Africanistes*, VI-1, 1936.

Idelette Dugast, *Monographie de la Tribu des Ndiki (Banen du Cameroun). 2 : Vie Sociale et Familiale*. Paris, Institut d'Ethnologie, 1960.

Paul Gebauer, *Spider Divination in the Cameroons.* Milwaukee, Milwaukee Public Museum, 1964.

Henri Labouret, "Mission au Cameroun - Les populations dites Bamileké", *Togo-Cameroun,* avril-juillet 1935, page141.

David Zeitlyn, "Spiders in and out of Court, or, 'The Long Legs of the Law' : Styles of Spider Divination in their sociological Contexts", *Africa*, vol. 63-II, avril 1993.

« Images de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer – Mémoires de l'Empire colonial français »

par Élodie Salmon*

« Interprète certain et autorisé de l'opinion coloniale tout entière »[1] : c'est ainsi que Paul Bourdarie, personnalité fondatrice et premier Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences coloniales (A.S.C.), qualifiait en 1927 la toute jeune société savante. Cet article, s'il a pour objet de brosser l'histoire de l'Académie, cherche à correspondre pleinement aux finalités de la publication pour laquelle il est écrit, *Images et Mémoires*.

À défaut d'être en capacité de retracer une histoire iconographique de l'Académie, il convient de s'intéresser au sens et à la cohérence de l'association de ces deux termes. Si l' « image » est la représentation d'une personne ou d'une chose par le biais de différents supports, ce vocable ne doit pas seulement être compris comme synonyme d'illustration. C'est également la représentation mentale que l'on se fait de quelque chose ou de quelqu'un. Transposée dans le passé, cette dernière acception d' « image » constitue un avatar du mot « mémoire », signifiant « représentation mentale du passé ». Considérés au pluriel et associés, les deux termes prennent une résonance particulière, qui fait écho à l'évolution de l'Académie depuis sa fondation. À ses débuts celle-ci répondait à une série de finalités, toutes relatives aux représentations que les fondateurs se faisaient de l'Empire colonial.

Fig. 1 : ***Le logo actuel de l'ASOM***
(Source : le site internet de l'Académie)

Fondée en 1922, elle est le fruit de cet après-guerre où la « Plus grande France » est à la fois victorieuse, agrandie, et affaiblie par les nombreuses pertes, humaines et matérielles engendrées par le conflit. Les puissances coloniales doivent alors faire face à l'éclatante entrée en scène des États-Unis qui prônent l'autodétermination des peuples et lancent, avant de s'en retirer, les premiers jalons de la Société des Nations, confiant les possessions confisquées aux vaincus à des puissances tutrices, au nom d'une « mission sacrée de civilisation ». Plus tard, dans le contexte de l'après Seconde Guerre mondiale, la scène internationale étant dominée par deux grandes puissances anticoloniales, et les mentalités ayant évolué – notamment du fait de l'instruction en métropole d'élites ultramarines, mais aussi du rôle joué par les peuples dominés dans le conflit – l'Académie se voit fortement incitée à changer de titre, ce qu'elle fait en 1957, substituant « sciences d'outre-mer » à « sciences coloniales » (A.S.O.M.).

Cette société savante, dont la raison d'être même, l'Empire colonial français, a maintenant disparu depuis plus de cinquante ans, existe toujours. L'intérêt de cette étude est d'interroger les stratégies de mutation, pour ne pas dire de survie, de l'institution. Il lui a fallu évoluer, opérer un glissement thématique et terminologique pour finalement, se reconstruire autour de sujets fédérateurs. Il s'agit de voir comment l'A.S.O.M. a redéfini ses objectifs au fil de l'histoire, évoluant d'un rôle de constructrice de l'image de l'Empire vers celui de garante d'une certaine mémoire du passé colonial de la France, tout en s'ouvrant à un « outre-mer » beaucoup plus large.

Un projet ambitieux : construire l'image de l'Empire français

Expression de l' « humanisme colonial »

La séance de fondation se tint après quelques réunions préparatoires, le 8 juillet 1922, au siège de l'Alliance française, dont les trente-huit personnalités, présentes ou excusées, figurent sur la liste des fondateurs. Au cours

[1]* Agrégée d'Histoire, Allocataire à l'Université Paris-Sorbonne

[1] Rapport annuel de Bourdarie, dans *Académie des Sciences coloniales* [que nous abrégerons dorénavant : ASC] – *Comptes rendus des séances, Communications*, Tome IX– 1927. Société d'Éditions géographiques, maritimes et coloniales [que nous abrégerons dorénavant : SEGMC], Paris, 1927, p.30.

des séances suivantes, les 20 novembre et 4 décembre de la même année, les membres du premier Bureau furent désignés par acclamation : Albert Lebrun, ancien Ministre des Colonies, fut choisi comme Président fondateur, Gabriel Hanotaux, ancien Ministre des Affaires étrangères, comme Président[2]. Les quatre premiers vice-présidents furent Paul Doumer, sénateur, ancien Ministre des Finances et futur Président de la République, Louis Archinard, général d'armée, Ernest Roume, administrateur colonial, et Auguste Pavie, célèbre explorateur. Paul Bourdarie et ses émules avaient estimé qu'il fallait un recrutement d'excellence, de personnalités mues par une même « foi coloniale », et considéraient que l'institution ainsi créée devait d'emblée être reconnue par les autorités gouvernementales, chose faite dès 1926.[3] Les personnalités membres furent dès lors issues des institutions les plus prestigieuses de la République française : Académie française, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Académie des Sciences morales et politiques, Académie de Médecine, Institut Pasteur, Muséum d'Histoire naturelle, Sorbonne, Collège de France...[4]

La séance solennelle d'ouverture de l'A.S.C. se tint à la Sorbonne le 18 mai 1923, sous la présidence du Ministre des Colonies, Albert Sarraut, ancien gouverneur général de l'Indochine, qui avait déposé à la Chambre des députés le 12 avril 1921 un projet de loi « portant fixation d'un programme général de mise en valeur des colonies françaises »[5]. Auteur de *La mise en valeur des colonies*, publié en 1923, il partait du constat que les ressources et les facultés étaient inégalement réparties à la surface de la Terre : les peuples africains et asiatiques disposant de richesses naturelles importantes, et les Européens ayant la possibilité de les faire progresser moralement et matériellement[6]. Le but était de rapprocher les colonies de la métropole, et inversement, mais également de légitimer sur la scène internationale, la domination française sur ces territoires ultramarins.

À cette occasion, le premier Secrétaire perpétuel, Paul Bourdarie, énonça quatre verbes qui devinrent la devise de l'Académie : savoir, comprendre, respecter, aimer[7].

Né en 1864 dans le Lot, Paul Bourdarie [**Fig. 2**] était un publiciste colonial et journaliste. Il fut secrétaire général de la Société africaine de France après une mission d'études économiques au Congo, de 1894 à 1897. En 1898, il remplit une mission d'études sur l'hévéa en A.O.F., et au Fernan Vaz. Proche des milieux dits indigénophiles, il créa en 1906 la *Revue indigène*, publiée jusqu'en 1930. Au moment où il fonda l'Académie des Sciences coloniales, il enseignait depuis 1908 l'histoire et la sociologie de l'A.E.F. au Collège libre des sciences sociales[8].

Le courant appelé « indigénisme », dont ce savant est l'une des figures emblématiques, exigeait une réforme drastique de la politique coloniale qui, s'inscrivant dans une surenchère républicaine, proposait une feuille de route pour remplir la « mission civilisatrice » de la France[9]. Ce mouvement, souhaitant « relever la condition de l'indigène »[10], perpétuait de fait l'existence de cette catégorie d'assujettis. Aussi, convient-il d'insister sur le caractère passionnément colonialiste de l'entreprise.

Fig. 2 : *Paul Bourdarie*
(source :*Annuaire 2012*)

Les premiers statuts déterminent la vocation de l'Académie, dès l'article premier :

« L'Académie des Sciences coloniales est fondée pour susciter, encourager, développer, coordonner les

[2] *Académie des Sciences d'Outre-Mer* [que nous abrégerons désormais ASOM] - *Comptes rendus trimestriels*, Tome XXXVI. Paris, 1976, p.814.
[3] Ibid., p.810.
[4] *ASC - Comptes rendus*. Tome V, 1924. SEGMC, Paris, 1926, p. 9.
[5] *Projet de loi portant fixation d'un programme général de mise en valeur des colonies françaises renvoyé à la Commission d'Algérie, des colonies et protectorats*. Imprimerie de la Chambre des députés, Paris, 1921.
[6] DIMIER Véronique, *Le gouvernement des coloniales, regards croisés franco-britanniques*. Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2004, p. 118.
[7] *Annuaire 2012 de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer*, op. cit. , p. 11.
[8] SIBEUD Emmanuelle, *Une science impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes en France, 1878-1930*. Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2002, pp. 281-282.
[9] Ibid., p. 121.
[10] Ibid.

études intéressant les colonies et servir de centre de travail à la vie intellectuelle des colonies et des pays de protectorat ou d'influence »[11].

Le domaine d'étude est donc étendu dès l'origine, et l'on précise que sont concernées les contrées où se fait ressentir, plus ou moins profondément, l'influence française dans le monde. Le but est donc d'encourager, de mettre en valeur et d'organiser l'activité intellectuelle en rapport avec l'Empire.

Le deuxième impératif est celui du rayonnement de la culture française, de son image, et plus particulièrement de sa langue. En effet, l'Académie doit encourager « par tous moyens en son pouvoir la diffusion de l'idéal français, de la langue française dans l'étendue du domaine extérieur et colonial »[12]. La société savante a donc une mission de représentation hors des frontières de l'Empire, comme l'expose Paul Bourdarie, lors d'une réunion publique, le 15 novembre 1924, en citant Albert Sarraut :

« [Il faut] montrer et prouver le rôle important que jouent dans notre colonisation l'intellectualité française et le sentiment français de moralité internationale et humaine. »[13]

Diffuser l'idéal colonial

Coloniaux passionnés, les Académiciens déploraient dans leur majorité l'indifférence, voire l'hostilité que ces questions pouvaient susciter dans l'opinion publique. Dès lors, le rôle de la nouvelle institution fut de diffuser la passion pour l'outre-mer. Cette tâche fut clairement formulée par le Ministre des Colonies De Chappedelaine lors de l'allocution prononcée à l'occasion de la séance plénière du 11 mars 1932 :

« Mais ce qui, par-dessus tout, caractérise l'Académie des Sciences coloniales, c'est le rôle d'éducatrice de l'opinion coloniale en France qui lui revient du fait même de sa spécialisation et de sa haute autorité. »[14]

Il s'agissait en somme de promouvoir l'un des éléments de grandeur de la France. Paul Bourdarie en fit la doléance au Ministre et membre fondateur Albert Sarraut, le 12 mars 1933 :

« Monsieur le ministre, notre Compagnie est tout entière vouée au service de la grandeur coloniale de la France. Et c'est dans un élan de foi coloniale que nous vous demandons de vous employer, soit au pouvoir, soit au Parlement, à ce que cette notion d'empire dont nous souhaitons si ardemment la diffusion dans l'esprit des Français, soit mise à la place que l'histoire a faite sienne, c'est-à-dire sur le même plan que celle de grande nation. »[15]

L'enjeu était de convaincre les masses de l'ardente priorité que constituait la mission que l'Histoire avait confiée au pays.

Guider le politique

Dans l'esprit des fondateurs, l'Académie ne devait pas être un simple outil pour les autorités, mais un organe de propositions spontanées, destiné à infléchir les grandes orientations de la politique coloniale. Le premier Secrétaire perpétuel percevait l'activité académique comme, certes, portée sur les sciences humaines, mais devant avoir une utilité effective. Les hommes réunis dans la société savante naissante étaient donc des hommes de terrain, des hommes d'action, et non des « géographes de cabinet », comme l'expliqua Paul Bourdarie dans le discours qu'il prononça lors de la première séance publique :

« Certes, les études rétrospectives d'histoire agrémentent parfois ses séances, (…). Mais la vie vivante de nos divers groupes de colonies, dans le sens du devenir, préoccupe notre compagnie d'une façon très particulière. »[16]

L'Académie prit position sur diverses questions, d'actualité ou non, et en fit part aux pouvoirs politiques, par différents biais, que ce soit lors des réunions publiques annuelles – tribune d'expression commode pour être entendu du Ministre de tutelle – ou par le biais de courriers, ou de vœux. Tout au long de l'entre-deux-guerres, l'Académie, tenait en effet une séance plénière annuelle en présence du Ministre des Colonies dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne. Garante inlassable de l'intégrité territoriale de l'Empire, l'institution ne se contentait pas de revendiquer l'indivisibilité. Plus d'une fois, les discours du Secrétaire perpétuel furent teintés d'un souci du « devoir de mémoire » pour les acteurs ayant conquis l'Empire, comme ce 27 mars 1935 :

« Si nous pouvions interroger, en même temps que les survivants de la magnifique épopée africaine, ceux

[11] *ASC – Comptes rendus des séances, Communications*, Tome 1er – 1922-1923. SEGMC, Paris, 1924, Statuts, article premier.

[12] Ibid.

[13] *ASC – Comptes rendus*, Tome III, 1924. SEGMC, 1925, p. 13.

[14] *ASC – Comptes rendus des séances*, Communications, Tome XVII – 1932. SEGMC, 1933, p. 10.

[15] *ASC – Comptes rendus des séances*, Communications, Tome XIX – 1933. SEGMC, 1934, p. 16.

[16] *ASC – Comptes rendus des séances*, Communications, Tome XVII – 1932. SEGMC, 1933, p. 9.

des nôtres qui parsèment de leurs restes les immensités de notre belle Afrique, sans aucun doute nous répondraient-ils qu'ils ont conquis l'empire pour que celui-ci soit jalousement gardé et fermement défendu, aussi bien contre les indiscrètes réclamations de peuples amis que contre les entreprises de peuples ennemis, et qu'aucune parcelle de cet empire n'est superflue, négligeable ou inutile. »[17]

C'est surtout de sa position initiale de garante de l'unité de l'Empire que découlent toutes les doléances, vœux et suggestions adressés aux autorités durant cette première période. De l'exigence de la suppression de la transportation des bannis en Guyane, à la réorganisation de l'enseignement colonial, en passant par la promotion de la construction d'une ligne de chemin de fer transsaharienne, les sujets de prises de position étaient variés. Détaillons le cas d'une proposition concrète d'administration coloniale. Le 13 mars 1933, P. Bourdarie suggéra la création « d'un Ministère des Colonies chargé de gouverner et d'administrer tous nos territoires d'outre-mer avec leurs 60 millions d'êtres humains et qui serait réellement un Ministère d'empire. »[18]

En effet, il faut savoir qu'à cette époque, les territoires d'outre-mer relevaient de trois ministères différents. En plus du Ministère des Colonies, le Ministère des Affaires étrangères gérait les protectorats, et l'Algérie dépendait du Ministère de l'Intérieur. Ce vœu fut très succinctement exaucé, puisqu'un Ministère de la France d'Outre-mer fut créé le 29 janvier 1934, pour disparaître avec la crise politique du 6 février de la même année.

Cette période marque l'apogée de l'audibilité de la société savante auprès des autorités de tutelle. Après la Seconde Guerre mondiale, et pendant toute la durée des décolonisations, la classe politique s'en détourna.

L'évolution du projet : les images de l'Académie

À travers trois jalons de l'histoire de l'Académie, nous allons tenter de percevoir comment elle a travaillé son image parallèlement à une évolution nécessaire de ses positions et objectifs.

Pendant et à l'issue des guerres de décolonisation, divers vœux et avis furent formulés, tantôt pour défendre le droit des Eurasiens après l'indépendance de l'Indochine[19], tantôt pour refuser les évolutions allant vers la rupture avec les protectorats nord-africains et avec l'Algérie[20], ou encore pour insister sur la nécessité de ne pas laisser les territoires africains en marge du Marché commun. À chaque fois, ces revendications eurent des échos discrets.

Le changement de nom en 1957

Une mutation terminologique s'opéra après la Seconde guerre mondiale. Sous la IVe République, plus question de « colonies », mais d' « États associés à l'Union française ». Aux débuts de la Ve République, plus question d' « Empire français », on parle d' « États membres de la Communauté »[21].

C'est le 1er mars 1957 qu'Oswald Durand, troisième Secrétaire perpétuel, ouvrit le débat sur l'éventualité d'un changement de nom. D'une part, le terme « coloniales », désuet, avait revêtu dès l'après-guerre un caractère péjoratif, évoquant la domination européenne. D'autre part, les autorités faisaient pression sur la société savante pour qu'elle change son nom. En effet, à partir de janvier 1946, sous le gouvernement tripartite du socialiste Félix Gouin, le Ministre Marius Moutet, en charge de ces questions n'était plus à la tête du Ministère des Colonies, mais du Ministère de la France d'Outre-mer. À chaque rencontre avec le Ministre, le Secrétaire perpétuel entendait des critiques à propos du nom de son organisation :

« J'ai été saisi de l'objection suivante pour ainsi dire, chaque fois que je me suis rendu rue Oudinot[22] pour y discuter notamment de notre budget : "Pourquoi, me dit-on, conservez-vous le terme « coloniales » ? Nous avons, ici, une optique sur la politique vis-à-vis des Territoires d'outre-mer que semble contredire votre appellation d'Académie des Sciences coloniales. Vous paraissez vouloir conserver une indépendance qui se traduit par le maintien d'un titre qui nous gêne et pourtant notre autorité de tutelle s'exerce sur vous." Et je sens bien que mon audience va en s'amenuisant. »[23]

Utiliser « outre-mer », dans la mesure où les relations étudiées ne relevaient plus, en tout cas idéalement, de rapports de domination, était de plus en plus encouragé. Le Gouverneur Deschamps estimait par exemple que « coloniales » était une expression dépassée :

---

[17] *ASC – Comptes rendus des séances*, Communications, Tome XXIII, 1935. SEGMC, 1936, p. 15.
[18] *ASC – Comptes rendus des séances*, *Communications*, Tome XIX – 1933. SEGMC, 1934, p. 16.
[19] *ASC – Comptes rendus des séances*, *Communications*, Tome XV – 1955. ASC, Paris, p. 360.
[20] *ASC – Comptes rendus des séances*, *Communications*, Tome XVI – 1956. ASC, Paris, p. 81-83.
[21] *ASC – Comptes rendus des séances*, *Communications*, 1960. ASC, Paris, p. 74.
[22] Siège du Ministère des Colonies, aujourd'hui du Ministère des Outre-mer.
[23] *ASC – Comptes rendus des séances*, *Communications*, 1957. ASC, Paris, p. 90.

« Qui donne l'exemple ? C'est l'École nationale de la France d'Outre-mer, qui a changé son nom ; c'est le Ministère de la France d'outre-mer qui a changé son nom de Ministère des Colonies ; c'est encore le très peu révolutionnaire Comité de l'Empire, devenu le Comité central de la France d'outre-mer. De tels exemples ne nous incitent-ils pas à un peu de modestie ? Allons-nous rester toujours sur ce roc isolé, « fantôme à étonner les gens », comme disait Pascal. Non, certes, si nous voulons vivre et faire œuvre utile. »[24]

Lors de cette séance de débat, peu d'Académiciens se manifestèrent pour refuser catégoriquement. Néanmoins, certaines voix s'élevèrent, comme celle de René Pinon, ancien historien et journaliste politique, refusant d'admettre le caractère péjoratif du terme « coloniales », et de céder « au moment où [l'Académie] est attaqué[e] »[25]. Le principal argument était qu'il était dommage d'abandonner un terme duquel il n'estimait pas avoir à rougir.

Finalement, le principe du changement de nom fut voté à 18 voix contre 7. Au terme du processus déjà démarré, les Académiciens en étaient conscients, le nombre des territoires sous dépendance française ayant fondu comme neige au soleil, le spectre couvert par l'expertise de la société savante allait largement se réduire. Aussi, semblait-il nécessaire à une importante majorité d'entre eux, pour la survie, administrative et médiatique d'une part, intellectuelle d'autre part, de trouver une expression plus large, qui permettait d'englober les espaces sous domination française, et ceux l'ayant été. À l'issue de longs débats, le 5 avril 1957, l'appellation d'Académie des sciences d'outre-mer obtint une large majorité de 57 voix sur 74 votants.

La célébration du cinquantenaire de l'Académie

Les indépendances actées, l'heure n'était plus pour l'Académie à se poser en garante de l'intégrité territoriale de l'Empire.

Le 28 mai 1973, fut célébré au Centre français du Commerce extérieur, avenue d'Iéna, non loin du siège de la rue La Pérouse acquis durant la guerre, le cinquantenaire de l'Académie des Sciences d'Outre-mer. À cette occasion, le Premier Ministre Pierre Messmer, futur membre titulaire, ainsi que Jean-François Deniau, Secrétaire d'État aux Affaires étrangères, chargé de la Coopération, étaient présents. « (…) notre Compagnie **adapte** ses nouvelles structures à la décolonisation en cours »[26] expliqua ce jour-là le Secrétaire perpétuel Robert Cornevin.

Cette notion d'adaptation est parfaitement choisie pour désigner le processus qui s'opérait depuis l'après-guerre au sein de l'Académie. Une adaptation pour la survie, une mise en conformité avec l'esprit majoritaire était en cours, afin de redonner une légitimité à cet ancien outil de la politique coloniale.

À cette occasion, l'Académie émit un timbre-poste à son image[27] **[Fig. 3],** réalisé par le graveur Jacques Combet. Il présente une fleur, dont la tête forme un planisphère, la tige se prolongeant par les feuilles pour former un cœur. Malgré son apparence géographique, cette image ne l'est pas. Les parallèles et les méridiens, grossièrement représentés, sortent de la carte, alors qu'ils sont censés se poursuivre de l'autre côté du globe. Les feuilles de la tige sont prolongées par quatre lignes sur lesquelles sont inscrits les quatre mots de la devise académique. La mappemonde n'est pas, comme habituellement sous nos latitudes, européanocentrée, mais axée sur l'Asie et l'Océan indien. Il est assez frappant de noter que cette carte, ayant l'apparence d'un planisphère, est en fait une seule face étirée d'un globe. En effet, les continents américains n'y figurent pas. La plus grande partie de l'Océan Pacifique et les Amériques sont donc censées être de l'autre côté, au prix d'une déformation certaine de la projection. Cela pourrait-il indiquer que les travaux de l'A.S.O.M. ne s'intéressent pas à cette partie du globe ? Pourtant, l'Empire colonial français y est né, bien avant de concerner l'Afrique et l'Asie. Il s'agit ici d'une représentation artistique de la vocation nouvellement élargie de l'institution, qui tend à lui donner une image universelle.

Fig. 3 : ***Timbre émis à l'occasion du 50e anniversaire de l'A.S.O.M.***

[24] Ibid., p. 96.
[25] Ibid., p. 99.
[26] *ASOM, Comptes rendus trimestriels*, Tome XXXIII – 1973. Paris, 1973, p. 386.
[27] *ASOM, Mondes et cultures, Comptes rendus trimestriels*, Tome XLIII – 1983. Paris, 1983, p. 584.

Fig. 4 : ***Premier symbole de l'Académie des Sciences Coloniales*** (source *: Académie des Sciences coloniales Comptes rendus des séances, Communications*, T. 1er, 1922-1923, SEGMC, Paris, 1924, p. 1)

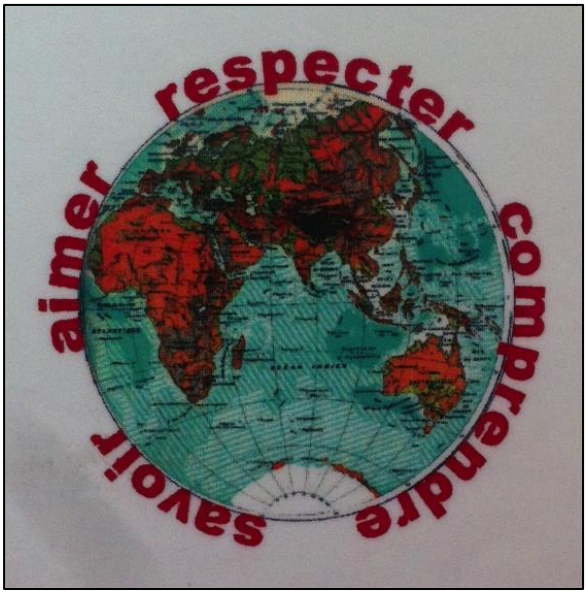

Fig. 5 : ***Logo figurant sur les annuaires de 2001 à 2005*** (source : *Annuaire 2002*)

Les emblèmes de l'Académie : une évolution de son image

Pour reprendre les conclusions du Professeur Jacques Frémeaux lors d'une de ses communications faite à l'A.S.O.M.[28], intéressons-nous au symbole représentant l'Académie en couverture de son périodique, qui a évolué avec elle. De 1923 à 1970, la vignette présentait un motif éloquemment colonial **[Fig. 4].** Sur la droite, une femme, vêtue d'une tunique d'apparence grecque, coiffée d'un casque colonial, regarde vers l'horizon. Une palme dans la main gauche, elle s'appuie de la main droite sur un mur bas, gravé de l'immuable devise de l'Académie. Devant elle, on distingue la mer, d'où émerge la ligne d'un rivage. À gauche, apparaît un soleil rayonnant, sans qu'il soit possible de déterminer dans quelle direction regarde le personnage. La jeune femme, incarnation de l'Académie, se pose ainsi en observatrice bienveillante de contrées lointaines, non visibles à l'œil nu. Ici, la réalité étymologique de l'expression « outre-mer » prend toute sa dimension.

À partir de 1970, cette image disparaît et n'est pas remplacée avant 2005 sur la couverture de *Mondes et cultures*. Entre temps néanmoins, les annuaires de l'Académie furent ornés d'un simple planisphère coloré, géographiquement correct, présentant la face du globe centrée sur l'Asie et l'Océan indien, l'Europe et l'Afrique figurant à l'ouest et l'Océanie à l'est **[Fig. 5].** Par conséquent, les Amériques sont absentes de ce symbole, tout comme de l'avatar choisi pour le timbre anniversaire.

En 2005, réapparaît un logo de l'Académie **[Fig. 1]** : une mappemonde, entourée de la devise inscrite dans un cercle, lui-même couronné de lauriers, ou peut-être d'oliviers. Comme pour le timbre, l'image d'apparence géographique ne l'est pas, puisqu'au sein du même cercle sont figurées toutes les terres émergées, de façon extrêmement stylisée. L'image est centrée sur l'Europe, le méridien de Greenwich et l'équateur se rejoignant perpendiculairement au centre. À cause du diamètre et des libertés du dessinateur, l'Europe est méconnaissable et la France invisible. Cela peut-il correspondre à un nouvel élargissement des préoccupations de l'Académie ? Les Amériques sont désormais représentées. De fait, les sujet abordées par les séances de la société savante font depuis une vingtaine d'années place à ces contrées, dont l'histoire est incontestablement liée à celle de la première France coloniale, et à la Francophonie.

Une société savante garante des mémoires coloniales

La compagnie a été capable de réorienter complètement ses activités et de recouvrer un relatif rayonnement ces dernières décennies.

[28] FRÉMEAUX Jacques, « Quatre-vingt-dix ans d'Histoire de l'Académie des sciences d'outre-mer », dans *Mondes et cultures*, Tome LXXI, 2011, Volume 1, pp. 572-581.

D'illustres Académiciens

L'une des raisons qui fait le prestige de l'Académie est la présence en ses rangs de personnalités illustres, pour certaines de dimension internationale. Ne prenons qu'un exemple appuyé par un document photographique. Le 2 octobre 1981, Léopold Sédar Senghor, élu membre correspondant, fut reçu à l'Académie en présence du Président de la République François Mitterrand **[Fig. 6].** Ancien député du Sénégal-Mauritanie, ancien Ministre de la République française il avait à cette date, quitté la Présidence de la République du Sénégal depuis un an[29]. À cette occasion René Pleven prononça une allocution destinée à M. Senghor :

« Nous pensons que si l'Union française en tant que construction institutionnelle n'existe plus, son esprit doit demeurer, dans l'intérêt même de nos frères d'Afrique. Nous sommes donc tout naturellement de ceux qui se félicitent qu'à travers les changements d'hommes, de majorités, de gouvernements, la France continue à vouloir être le champion du dialogue Nord-Sud et de l'accroissement de l'aide à l'Afrique et aux pays les moins avancés de tous les continents. »[30]

Fig. 6 : ***Le Président François Mitterrand serrant la main du Président Léopold Sédar Senghor à l'A.S.O.M., le 2 octobre 1981***
(source : Institut François Mitterrand, droits réservés I.F.M.)

Ce passage illustre assez efficacement la position de l'Académie depuis les indépendances. La coopération doit être la clef des relations entre anciennes métropole et colonies. Concernant les liens que l'Académie entretient avec les autorités, il ne s'agit plus ici des fastes de l'entre-deux-guerres. Cependant, la présence exceptionnelle du chef de l'État contraste avec la période de totale unilatéralité qui a couru de l'après-guerre aux indépendances. Progressivement, des contacts se renouaient, et l'Académie faisait à nouveau l'objet d'attentions ponctuelles de la part des pouvoirs publics. Il faut dire que l'institution a su évoluer avec la politique ultramarine française, et adopter un vocabulaire plus consensuel et de nouveaux thèmes fédérateurs.

De nouveaux thèmes fédérateurs

Pendant et après le second conflit mondial, s'opéra, nous l'avons vu, une mutation terminologique très nette substituant progressivement la notion d' « outre-mer » à celle de « colonies ». Après les indépendances, il convint de trouver un vocable suffisamment large pour désigner l'ensemble des territoires ayant eu une communauté de destin avec la France. Le terme de « francophonie » prit son essor à la fin des années 1960. Dans un premier temps, pour substituer les expressions anciennes d' « Empire colonial », et, ensuite, d' «Union française » puis de « Communauté française », on utilisa rapidement l'expression de « pays francophones », parallèlement à celle d « outre-mer ». C'est par extension, à partir de cet adjectif « francophone », qu'apparut progressivement le concept bien plus large de « francophonie », indiquant un ensemble en soi. Désignant étymologiquement la somme des personnes qui parlent régulièrement le français (langue maternelle, d'usage, d'enseignement ou choisie), il semble que ce soit le géographe Onésime Reclus qui, le premier, utilisa la notion[31]. Absent de l'édition du *Littré* de 1970, le terme est signalé dans un dictionnaire plus récent comme étant « l'ensemble politico-culturel des peuples qui parlent le français », apparu « vers 1960 »[32]. De fait, c'est après les indépendances que ce terme, commode pour désigner une étendue géographique couvrant l'ensemble territorial autrefois occupé par l'Empire colonial français, prit son essor.

Reprenant à son compte les évolutions de la politique ultramarine française, l'Académie s'imposa l'usage désormais incontournable de cette notion. Ne perdons pas de vue que dès les premiers statuts, datant de 1922, le souci du rayonnement de la culture française, et plus particulièrement de sa langue, était soulevé. Rappelons que ce fut d'ailleurs au siège de l'Alliance française (dont l'ambition était de porter la culture française à l'extérieur des frontières) que, le 8 juillet 1922, s'était tenue la réunion ayant permis de concrétiser le projet de fondation.

---

[29] assemblee-nationale.fr

[30] *Mondes et cultures, Comptes rendus trimestriels des séances de l'Académie des sciences d'Outre-mer*, Tome XLI-1-1981. Paris, 1981, p. 16.

[31] Encyclopédie universalis, 2012.

[32] *Dictionnaire encyclopédique universel*, Précis, Paris, 1996, p. 537.

D'importants acteurs de l'émergence de cette notion furent ou sont encore des membres de l'A.S.O.M. Par exemple, le Secrétaire d'État aux départements et territoires d'outre-mer, Xavier Deniau, frère de Jean-François, était venu le 3 novembre 1972, faire une conférence sur « La Francophonie et les départements d'outre-mer ». Cette importante personnalité, élue membre titulaire en 1974, est tout à fait emblématique de la démarche que nous décrivons. Ancien élève de l'École nationale de la France d'Outre-mer, il fut administrateur colonial en Indochine, puis au Cameroun et au Sénégal. Député U.D.R. du Loiret, il lança, en 1966, l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (A.I.P.L.F.), devenue l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Dans l'allocution qu'il prononça le 2 octobre 1981 devant l'Académie des Sciences d'Outre-mer, Léopold Sédar Senghor présenta son projet d'édifier « ensemble un " Commonwealth à la française " »[33].

À cette date, l'homme politique sénégalais n'en était pas à ses débuts de chantre de la francophonie. Normalien et agrégé de grammaire, il avait enseigné les Lettres classiques plusieurs années avant la guerre. Poète, il avait occupé la chaire de linguistique de l'E.N.F.O.M. jusqu'à l'indépendance, ce qui le lia probablement à certains Académiciens ayant été élèves de cette École. Auteur en 1962 de l'article « Le français, langue de culture », dans la revue *Esprit, le Français, langue vivante*, il avait qualifié la francophonie d' « Humanisme intégral qui se tisse autour de la terre »[34].

Le projet exposé par L. S. Senghor fut concrétisé en 1984, quand fut créé un Haut Conseil de la Francophonie, ayant pour mission de « préciser le rôle de la francophonie et de la langue française dans le monde moderne »[35]. Aujourd'hui, c'est l'Organisation internationale de la Francophonie (O.I.F.) qui tient ce rôle. D'ailleurs, le poste de Secrétaire général, créé en 1997 au Sommet de Hanoï, a été occupé en premier lieu par Boutros Boutros-Ghali, jusqu'en 2002, et aujourd'hui par Abdou Diouf[36], tous deux membres associés de l'Académie.

L'intérêt pour ce thème ne s'essouffla pas par la suite. Prenons le cas emblématique du colloque que l'A.S.O.M. organisa les 20 et 21 février 1989, sous le haut patronage de sa Commission de la Francophonie, dont l'intitulé était « État et perspectives de la Francophonie dans le monde »[37]. À cette occasion, le Ministre délégué à la Francophonie, Alain Decaux, qui venait d'être élu membre titulaire, était présent.

Pourtant, la francophonie désigne un ensemble plus large que l'ancien Empire colonial français. Dès lors, elle était devenue l'un des derniers avatars du rayonnement de la France dans le monde. Comme si, une fois la domination politique disparue, la langue française était l'une des traces les plus évidentes laissées par cette action outre-mer de la France. En ce sens, elle constituerait un levier d'influence internationale, mobilisant une ressource culturelle, la langue, qui véhicule un modèle politique et social attractif et idéalisé, hérité du siècle des Lumières et de la Révolution française. Lors de sa réception à l'A.S.O.M. comme membre associé, le 3 avril 1998, Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire général de la Francophonie, exprima clairement cette théorique communauté de vue :

« Quelle que soit la variété de notre histoire, notre degré de développement, notre puissance économique ou politique, nous savons bien que nous partageons des valeurs communes. Celles de la liberté, de la démocratie, du pluralisme, du respect de l'état de droit, de la défense des droits de l'homme. »[38]

Souvent associé à celui de « francophonie », le second thème récurrent depuis les décolonisations est celui de la « coopération ». Boutros Boutros-Ghali l'exprima clairement dans son allocution. Il préconisait de « donner à la coopération économique francophone plus d'efficacité »[39]. Dès 1964, la cinquième section de l'Académie émettait un vœu au nouveau Ministre de tutelle, celui de l'Éducation nationale, déclarant l'A.S.O.M. « soucieuse de servir la coopération entre la France et l'Afrique francophone »[40].

La société savante a donc réussi sa mutation, en retrouvant une légitimité intellectuelle par l'adoption de thèmes lui permettant de rester en adéquation avec ses premiers buts.

---

[33] *Mondes et cultures, Comptes rendus trimestriels des séances de l'Académie des sciences d'Outre-mer*, Tome XLI-1-1981. Paris, 1981, p. 21.
[34] esprit.presse.fr
[35] Décret n° 84-171 du 12 mars 1984, culture.gouv.fr
[36] francophonie.org
[37] *Mondes et cultures, Comptes rendus trimestriels*, Tome XLIX – 1989. Paris, 1989, p. 220.
[38] *Mondes et cultures, Comptes rendus trimestriels*, Tome LVIII – 1998. Paris, 1998, p. 12.
[39] Ibid., p.13.
[40] *ASC – Comptes rendus des séances, Communications*, Tome XXIV – 1964. ASC, Paris, 1964, p. 555.

Histoire ou mémoire coloniale ?

Souvent opposée à l'Histoire, la mémoire serait « la présence du passé, sous différentes modalités, dans les sociétés, les groupes sociaux ou les individus, façonnée par les subjectivités et les enjeux propres à chacun de ses porteurs »[41]. La mémoire est reconstruite en fonction des enjeux du présent. Qualifiée de « coloniale », elle renvoie souvent au récit national élaboré à propos de la colonisation[42].

En plein débat national sur la loi du 23 février 2005, dont l'alinéa 4 prévoyait que « les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord »[43], l'A.S.O.M. prit position. Cet article de loi, qui portait plus globalement sur la reconnaissance de la Nation et la contribution nationale en faveur des Français rapatriés, avait suscité dans l'opinion publique de nombreuses protestations, notamment de la part d'historiens. Le vœu émis en la séance du 27 janvier 2006, rappelait que les membres de l'A.S.O.M. « ont pour la plupart servi dans les territoires placés anciennement sous l'autorité de la France ou dans des pays en voie de développement ; qu'ils peuvent unanimement témoigner des apports de celle-ci à l'émancipation des peuples et à leur évolution politique, économique et sociale » et qu'ils constatent « sans se dissimuler les aspects négatifs qui accompagnent toute œuvre humaine, que les aspects positifs ne peuvent être contestés ». Ici, l'A.S.O.M. entendait défendre l'héritage, considéré comme « positif », de l'action française outre-mer. De la même façon, Luc Durand-Réville, ancien Président de l'Académie, ancien sénateur du Gabon, professeur et chef d'entreprise, décédé en 1998[44], avait légué à l'A.S.O.M. une fondation dont les intérêts devaient servir à récompenser annuellement un ouvrage par un prix. Selon les vœux du donateur, il s'agissait de promouvoir une œuvre traitant des « aspects positifs de la colonisation ». À l'issue d'une bruyante polémique menée par le Conseil représentatif des associations noires de France, l'intitulé du prix fut modifié, en accord avec les descendants de l'ancien Président de l'Académie compréhensifs[45].

Indéniablement, c'est un « rôle mémoriel » que se donne la société savante. Il ne faut pas perdre de vue que l'historien, s'il tend à rapporter les faits selon des critères scientifiques, est lui-même inséré dans les enjeux de mémoire, « qu'il soit partie prenante de leur définition ou bien pris à témoin par les porteurs des identités en jeu »[46]. Néanmoins, contrairement à la finalité que se donne un historien, les mémoires sont souvent, consciemment ou non, sélectives, car partielles et partiales.

Somme toute, il apparaît qu'en réorientant ses travaux après les indépendances, la société savante a pu se détacher d'une image de « club des anciens coloniaux » qui risquait de lui nuire dans un contexte de repentance politique. Dans cette mutation, le temps qui passe a bien entendu été un allié. Mais ce travail a aussi été favorisé par l'élection de personnalités étrangères au passé colonial français, ou qui y sont liées – en toute neutralité – par leur profession, ou leur passion, par exemple des historiens.

L'Académie a réussi le tour de force de convertir sa légitimité, en s'adaptant littéralement aux évolutions du contexte de la politique ultramarine française, sur le plan intérieur comme international. Elle a creusé un sillon pour s'y faire une place, en s'adaptant aux circonstances. À ses débuts, la société savante se présentait comme la garante de l'intégrité territoriale de l'Empire. Aujourd'hui, elle reste un conservatoire mémoriel de cette période, s'assignant un devoir de mémoire de l'œuvre française outre-mer. Nous avons constaté l'évolution de ses thèmes d'étude, ainsi que l'appropriation des sujets et de la terminologie générale employée par les autorités de tutelle. D'ailleurs, si le thème de la francophonie constitue un gage de conservation mémorielle, représentant une réminiscence concrète du passé colonial français, il est en outre une promesse d'histoire commune à venir, permettant de se tourner vers des perspectives futures.

Le travail de recherche en Histoire entrepris, encouragé, montre bien la volonté des représentants de l'Académie de marquer aujourd'hui un arrêt pour porter un regard sur le passé, le plus objectif possible, et de s'affranchir des implications passionnelles inhérentes à ce type d'institution. En effet, cette préoccupation mémorielle n'occulte pas un réel intérêt pour des travaux s'attachant au monde présent et à son avenir.

---

[41] OFFENSTADT Nicolas (dir.), *Les mots de l'historien*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2004, p. 68.

[42] DULUCQ Sophie, KLEIN Jean-François, STORA Benjamin (dir.), *Les mots de la colonisation*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2008, p. 70.

[43] Loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés (1), legifrance.gouv.fr

[44] senat.fr

[45] Entretien avec Pierre GÉNY, Secrétaire perpétuel de l'A.S.O.M. le 22 mai 2012.

[46] OFFENSTADT Nicolas (dir.), op. cit., p. 69.

Le chemin de fer en Haute-Volta

*par Jean-Jacques Fadeuilhe**

La desserte des territoires afin d'en faciliter la mise en valeur fut une préoccupation importante de l'administration coloniale. Le choix se porta d'abord sur l'utilisation des voies navigables (fleuve Sénégal dans ses biefs utilisables, cordon littoral en Côte d'Ivoire et cours inférieurs de la Comoé et du Bandama, etc.). Puis fut entrepris le développement d'un réseau de pistes caravanières praticables en toutes saisons (parfois sur le tracé des anciennes pistes commerciales de la kola, du sel ou de l'or) et le long desquelles on posa des lignes télégraphiques. Mais très vite la question du chemin de fer se posa[73].

De 1890 à 1910 les principes directeurs d'un schéma de transport ferroviaire furent étudiés et les grandes décisions arrêtées. Puis, après un démarrage relativement rapide compte tenu des moyens techniques et financiers alloués à ces projets, il y eut un ralentissement après la 1ère guerre mondiale dû notamment au développement de la concurrence du transport automobile. Mais le chemin de fer ne fut jamais oublié même s'il fallut près de 50 ans après les premières décisions opérationnelles pour qu'il arrive jusqu'à OuagadougouEn 1900, Paris et le Gouvernement Général de l'AOF ont une vision globale de la politique des transports et leur objectif est de disposer d'un réseau interconnecté avec des lignes partant de la côte vers l'intérieur, et une ligne dans le Sahel reliant l'ensemble de ces pénétrantes[74]. Le futur territoire de la Haute-Volta (créée en 1920) devait être desservi par la transversale partant de Dakar et reliant Bamako, Sikasso, Ouagadougou, Fada, pour aboutir à Karimama. Au départ d'Abidjan un chemin de fer devait rejoindre Kong, Léré, Sikasso, Djenné, Bandiagara et Tombouctou avant de poursuivre vers Alger par le Transsaharien. Des liaisons avec les réseaux des colonies britanniques étaient envisagées. Le tracé du réseau de chemin de fer d'AOF évolua régulièrement, et des tronçons entiers ne furent jamais réalisés. Finalement la Haute-Volta fut desservie au départ d'Abidjan et le Niger ne fut jamais atteint.

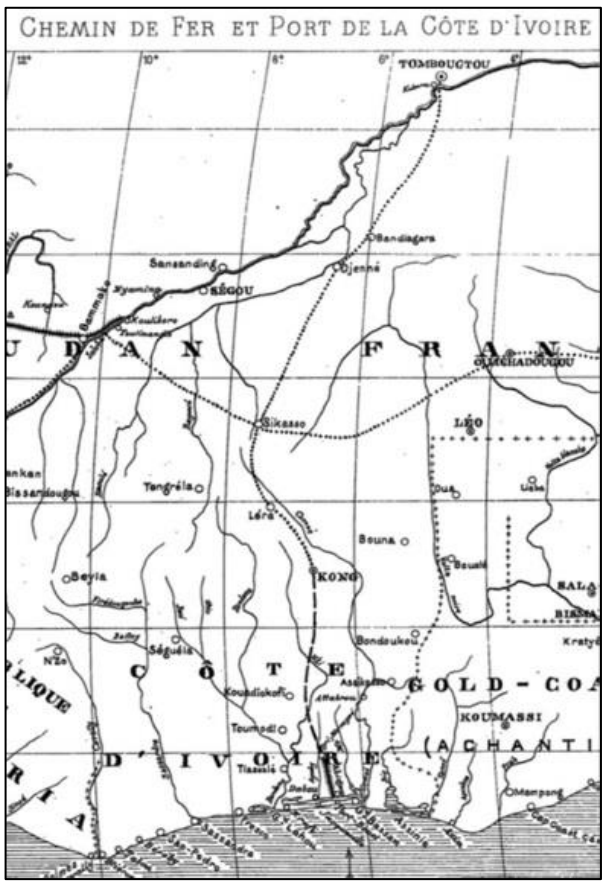

C'est fin 1903 que les travaux du Chemin de Fer de la Côte d'Ivoire démarrèrent à Abidjan, qui n'était alors qu'un petit poste au bord de la lagune Ébrié situé à un emplacement jugé favorable pour la création d'un port en

* L'auteur prépare actuellement pour *Images & Mémoires* une exposition itinérante consacrée au *Réseau Abidjan-Niger*, qui devrait être accueillie, en 2014, à Abidjan, Bouaké, Bobo-Dioulasso et Ouagadougou.

[73] Si les premières voitures automobiles circulèrent de manière significative en Europe et aux États-Unis dès le début du XXe siècle ce n'est véritablement qu'après la 1ère guerre mondiale qu'il y eut un grand essor de l'automobile. Faute de routes adaptées ce n'est qu'en 1912 que fut importée la première voiture en Côte d'Ivoire.

[74] "L'objectif qui se présente avec évidence consiste à faire partir d'un point convenablement choisi sur le littoral de chacune des quatre colonies côtières une ligne de pénétration aboutissant au bassin du Niger. On peut concevoir ensuite que les extrémités de ces quatre lignes seront réunies ultérieurement par une ligne transversale qui sera leur base commune". Ces deux idées simples suffisent à déterminer le schéma général du réseau de l'ouest africain. (*Rapport GG AOF* 1908).

eau profonde. Bouaké (km. 316) fut relié à Abidjan en 1912. Les travaux s'interrompirent là dans un premier temps pour poursuivre les études et fixer des priorités (poursuivre vers le nord ou créer une branche vers Man et Kankan en Guinée au départ de Dimbokro). Puis, une fois la décision de poursuivre prise, la guerre déclenchée en Europe ne permit pas le redémarrage des travaux. Ceux-ci reprirent en 1919 et le tronçon Bouaké-Katiola (km. 371) soit 55 km a été ouvert à l'exploitation le 1er septembre 1923. La ligne jusqu'à Tafiré (km. 488) a été mise en exploitation le 1er janvier 1928. Partis de Tafiré fin 1927, les travaux se poursuivirent à un rythme soutenu grâce à la mise en œuvre de nouveaux moyens techniques en quantité appropriée, comme les pelles mécaniques à vapeur, les bétonnières, les compresseurs, les concasseurs.

Bétonnière sur la plateforme (Cliché Génie Militaire)

Ferkessédougou au km. 559 fut atteint en octobre 1929 et mis en exploitation le 1er janvier 1930. Le tronçon Ferkessédougou-Ouangolodougou (km. 606) a été ouvert le 1er juin 1931 tandis que la gare de La Léraba au km. 627 était ouverte le 1er mai 1932.

Au km. 630 le chemin de fer pénètre sur le territoire de la Haute-Volta où les premières gares Yendéré (km. 641) et Niangoloko (km. 651) sont ouvertes au trafic le 1er mai 1932. La section entre Niangoloko (km. 651) et la gare de Banfora (km. 698) sera ouverte au trafic marchandises le 1er septembre 1932, et au trafic complet des voyageurs en janvier 1933. Les travaux se poursuivront activement et la gare de Péni (km. 737) est ouverte au trafic le 1er août 1933.

La gare de Banfora (Archives Nationales Outre-Mer)

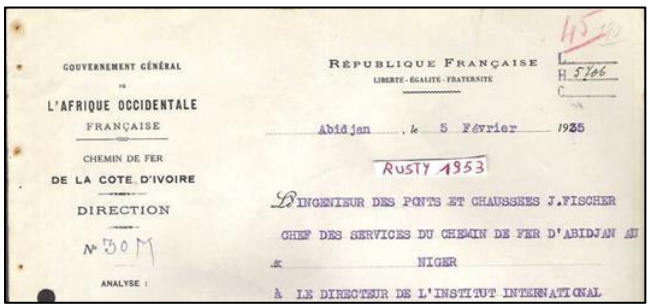

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL
DE
L'AFRIQUE OCCIDENTALE
FRANÇAISE

CHEMIN DE FER
DE LA COTE D'IVOIRE

DIRECTION

N° 30 M

ANALYSE :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

L
H 5166
C

Abidjan, le 5 Février 1935

RUSTY 1953

L'INGENIEUR DES PONTS ET CHAUSSEES J.FISCHER
CHEF DES SERVICES DU CHEMIN DE FER D'ABIDJAN AU
NIGER
A LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT INTERNATIONAL

Enfin la gare de Bobo-Dioulasso (km. 796), terminus momentané de la voie exploitée, est ouverte au trafic restreint en décembre 1933, et au trafic complet en février 1934. Ici s'arrête le rôle du Génie Militaire français et les travaux essentiellement réalisés en régie. Il existe désormais des entreprises implantées en Côte d'Ivoire (le Territoire de la Haute-Volta a été intégré à la Côte d'Ivoire de 1932 à 1947) et l'administration passera désormais des appels d'offres pour réaliser les travaux.

Les travaux de construction entre Bobo-Dioulasso et Ouagadougou ont démarré en 1939. Toutefois en raison de la guerre et des difficultés d'approvisionnement les travaux furent très vite ralentis.

Après la guerre une nouvelle organisation fut mise en place et le Réseau Abidjan-Niger fut géré (comme les trois autres réseaux d'AOF : Bénin-Niger, Conakry-Niger et Dakar-Niger) par la Régie fédérale des Chemins de fer de l'A.O.F., créée en 1946, et dont le siège se trouvait à Dakar. Celle-ci se trouvait placée sous la dépendance directe de la Régie Générale des Chemins de Fer Coloniaux[75]. Dans le même temps, poussés par

[75] L'organisation de cette régie était fixée par une loi du 28 février 1944 et son siège était à Paris. Cette régie deviendra après 1946 l'Office central des chemins de fer de la France d'Outre-Mer. Après l'éclatement de la Fédération d'AOF la Régie Fédérale fut dissoute le 1er avril 1959 et le Réseau Abidjan-Niger transféré à la Régie Abidjan-Niger, organisme géré par les deux États.

les nouvelles autorités locales élues et le Moro Naba, les travaux du chemin de fer du Mossi reprirent activement en 1946.

Les technologies avaient changé: il fallut construire une usine pour fabriquer des traverses en béton à Bobo-Dioulasso afin de remplacer les traverses métalliques utilisées jusque-là.

Les travaux étaient fractionnés en quatre lots[76] :

- Bobo-Dioulasso à Bereba : 90 kilomètres
- Bereba à Pompoy : 59 km
- Pompoy à Koudougou : 107 km
- Koudougou à Ouagadougou 93 km,

Un parc important d'engins de travaux publics fut affecté au chantier : bulldozers, graders, rouleaux compresseurs, camions citerne.

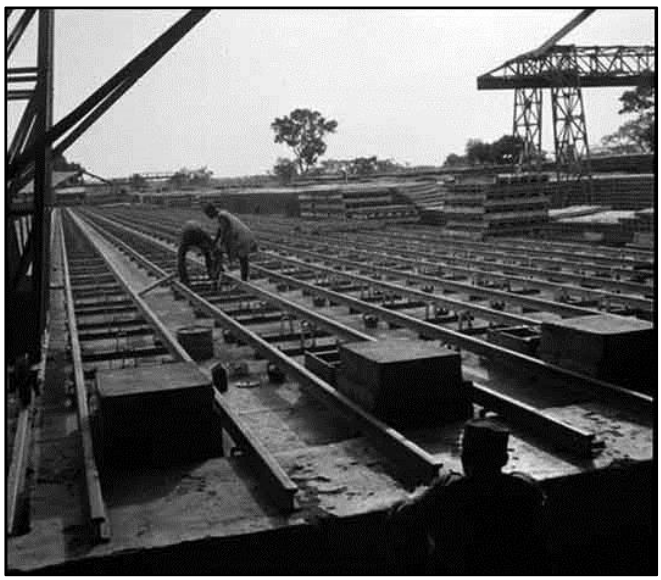

Clichés François Kollar - ANOM

La pose des rails s'acheva en octobre 1954 et ce fut une nouvelle pause dans la réalisation du chemin de fer[77].

[76] Bobo-Dioulasso (km. 796), Bereba (km. 886), Pompoy (km. 945), Koudougou (km.1052), Ouagadougou (km. 1145).

La gare de Ouagadougou **(Revue *Tropiques*)**

Pour terminer, jetons un coup d'œil sur ce document publié vers 1910 et proposant un schéma directeur des liaisons ferroviaires en Afrique Occidentale.

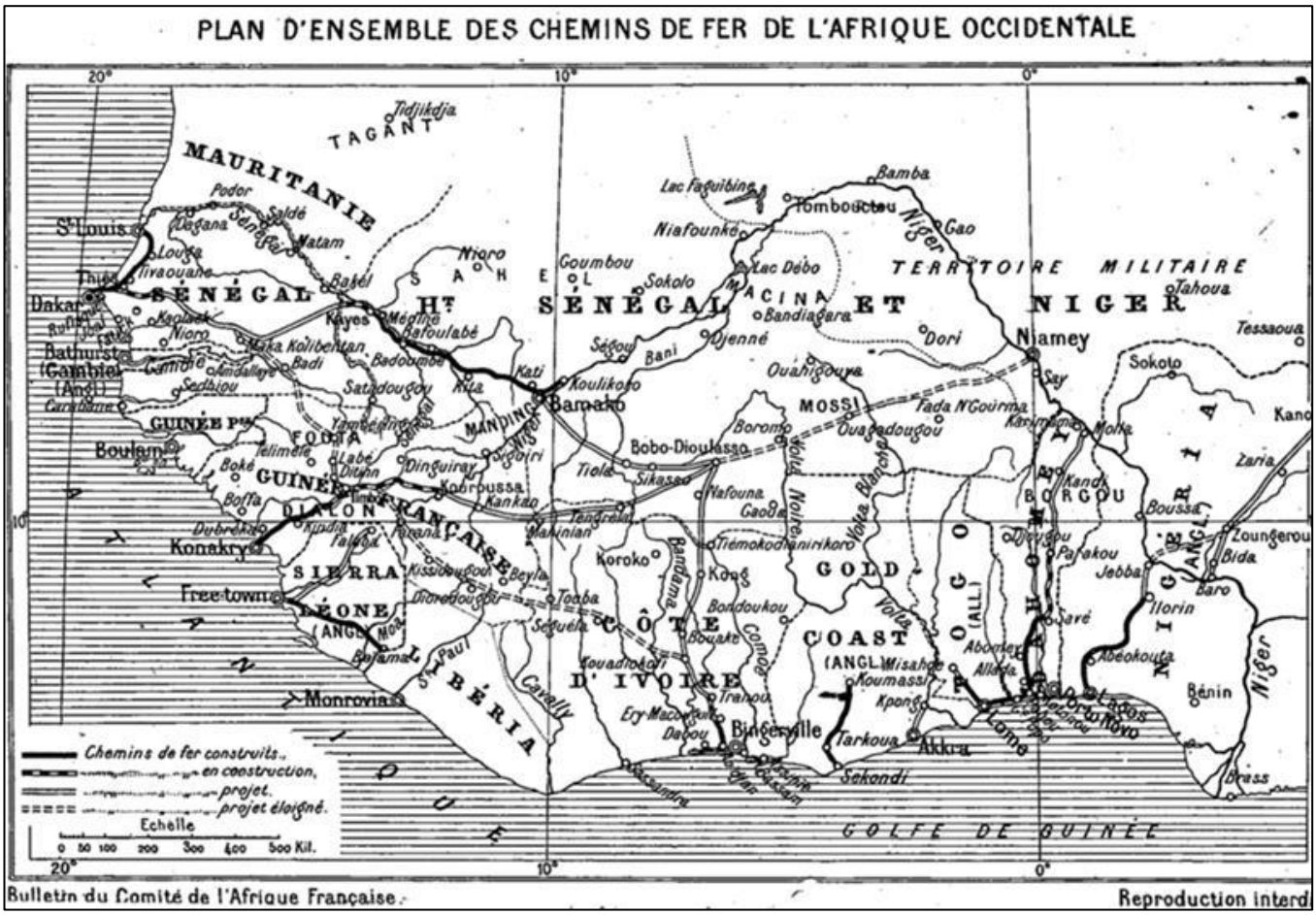

[77] Un prolongement jusqu'à Kaya a été réalisé en 1985. L'objectif était de joindre le gisement de manganèse de Tambao, 200 km plus au Nord.

Les Champs-Élysées d'Ouagadougou

par Stéphane Richemond

Alors que nous mettions la dernière main sur notre étude des clichés voltaïques d'Hoa-Qui[78] parue dans le *Bulletin* de printemps, nous eûmes un petit coup de cœur en découvrant sur Internet la mise aux enchères d'une prise de vue panoramique peu courante des « Champs-Élysées » par le photographe Michel Huet. Aujourd'hui oubliés, les « Champs-Élysées » étaient le surnom donné à ce qui fut successivement l'avenue du Gouvernement à partir de 1920, l'avenue Hesling en 1927 (en hommage du premier gouverneur de la Haute-Volta), l'avenue de l'Indépendance en 1960, le boulevard de la Révolution en 1983, lors de l'arrivée au pouvoir du capitaine Thomas Sankara, le boulevard du Général de Gaulle depuis 1999.

Les Champs-Élysées, longs de près de deux kilomètres sur soixante mètres de large, étaient l'axe principal de la ville qui reliait la résidence du cercle, sur la place d'Armes, au palais du gouverneur d'où cette photographie a probablement été prise.

Ci-contre :

N°2015 – OUAGADOUGOU – Les Champs-Élysées,

carte postale éditée au début des années 50, par Hoa-Qui (pseudonyme de Michel Huet) pour La Diffusion Africaine du Livre

Sur les Champs-Élysées, Albert Londres écrivit dans son ouvrage[79] : « UN VENDREDI MATIN. L'allée sans fin, sans ombre et sans merci de Ouagadougou est vide. Elle est vide comme elle l'est un lundi, un mardi, du mercredi au dimanche, non seulement le matin, mais l'après-midi, le soir, la nuit. Fascinée par le soleil, elle dort. Il sera bientôt dix heures. Là-bas, au fond, à quinze cents mètres, une poussière monte de la route, marche au pas, se rapproche. Un groupe compact s'en dégage. On voit des hommes à cheval, d'autres à pied. La vision se précise. Les gens à pied gesticulent comme des épouvantails mécaniques. Ils ne peuvent chasser que les mauvais esprits, puisqu'en dehors d'eux il n'y a personne. Ils crient. Une musique s'échappe d'instruments en fer-blanc. Les peaux de bœuf des tambours résonnent sous des mains nerveuses. Un parapluie domine la cavalcade.

Vendredi ? C'est bien cela, le Morho Naba[80] se rend chez le gouverneur pour lui présenter ses salutations hebdomadaires.

Ses soronés (mignons) courent devant lui. Le Bindi Naba, ministre des musiciens, active l'ardeur des exécutants. Le Ouidi Naba, grand maître de la cavalerie, dirige la monture royale. […] c'est le Pouy Naba, chef des féticheurs.

---

[78] Stéphane Richemond, "Contribution d'Hoa-Qui à l'iconographie de la Haute-Volta des années 1950", *Bulletin n° 36*, association Images & Mémoires, printemps 2013.

[79] Albert Londres, *Terre d'Ébène*, Éditions Albin Michel, Paris 1929, d'après son voyage en 1927.

[80] Il s'agit du Mogho Naba Kôm 2, le « Chef de l'eau », le roi des Mossi.

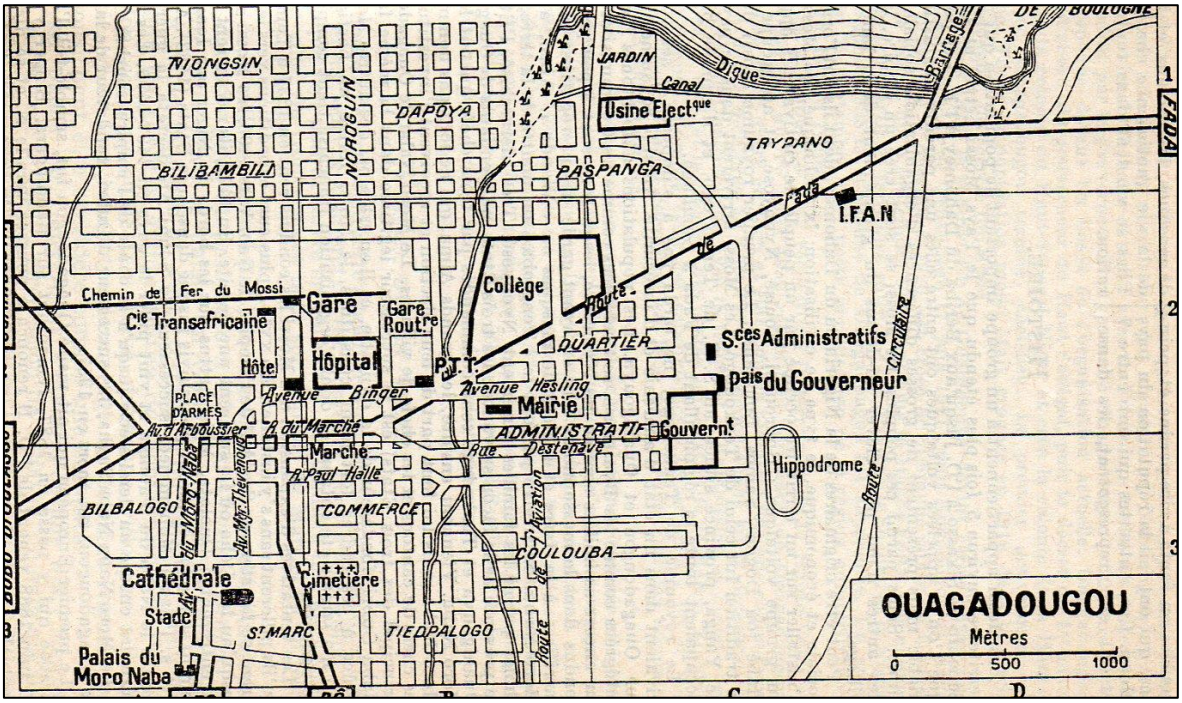

Plan d'Ouagadougou[81] à la fin des années 50

[…] Chevauchant deux foulées derrière le souverain, vient le Tapsebo Naba, chef de guerre. Il est en selle sur une peau de panthère. Quatre galopins l'entourent de quatre lances. […] Précédant le grouillant cortège, le Ouagadougou Naba, préfet de police, œil de faucon. […]

Voilà le Nemdo Naba, chef de la viande ; le Larallé Naba, chargé de choisir les victimes destinées aux sépultures royales […] Le Ouedranga Naba, écuyer personnel.

La cour est passée[82]. La poussière retombe. Qui vient, piquant un brillant cent mètres ? […] C'est le Kamoro Naba, le grand eunuque. »

Selon Laurent Fourchard, qui cite aussi Albert Londres, le surnom de Champs-Élysées fut attribué, non sans ironie, par la population européenne dès 1920. Mais donnons-lui la parole[83] : « Jusqu'à l'indépendance, la fonction de cette avenue demeura uniquement administrative et politique. Les Champs-Élysées étaient une impasse : le palais du gouverneur en était l'aboutissement ; au-delà s'étendait la brousse. Effectivement, l'ancienne route de Fada-N'Gourma fut détournée dès 1920 afin de limiter les traversées de ce quartier par la population africaine. Par ailleurs, les Africains n'avaient aucune raison de fréquenter ce quartier car les questions administratives étaient résolues à la résidence du cercle. Ainsi, à part la centaine de fonctionnaires du gouvernement local qui faisait la navette en omnibus le matin, le midi et le soir, les Champs-Élysées de Ouagadougou étaient déserts… sauf les jours de fêtes et de cérémonies officielles.

Dès 1920, Hesling imposa une visite hebdomadaire du Moogo Naaba au palais du gouverneur. Tous les vendredis matin, le Moogo Naaba et toute sa cour quittaient le palais, remontaient jusqu'à la place d'Armes avant de s'engager dans l'interminable avenue des Champs-Élysées. […] Le vendredi fut choisi car l'autorité coloniale avait substitué les rencontres chez le gouverneur à la prière à la mosquée de Ouagadougou. Au-delà des salutations de rigueur, cette visite visait à familiariser le roi aux exigences du protocole. Les sorties se firent en costumes d'apparat avec la présence de toute la cour de telle manière que chaque sortie hebdomadaire rappelât à la population de Ouagadougou la soumission symbolique du roi au gouverneur. De 1920 à 1932, la répétition de cette formalité conférait à cette avenue sa seule véritable fonction : renouveler de manière rituelle l'attachement indissoluble du Moogo Naba à la France. »

---

[81] Carte extraite de : Gilbert Houlet, *Afrique occidentale française – Togo.* Les Guides Bleus, sous la direction de Francis Ambrière, Librairie Hachette, Paris 1958.

[82] Pour une description plus précise et plus exacte de la cour, se reporter à : Olivia Guérin, "Un Français à la cour du Morho Naba", revue *Mots. Les langages du politique.* n° 82, novembre 2006.

[83] Laurent Fourchard, *De la ville coloniale à la cour africaine – Espaces, pouvoirs et sociétés à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso (Haute-Volta) fin XIXè siècle-1960.* Éditions L'Harmattan, Paris 2002.

Publications disponibles auprès d'I&M

Rouen – 1896 Les villages africains de l'Exposition coloniale. ASI Éditions, 2004. 28 € (+ port)

Stéphane RICHEMOND,
- *Terres cuites orientalistes et africanistes 1860-1940*. Les Éditions de l'Amateur, 1999. 44 € (+ port)
- *Les Orientalistes – Dictionnaire des sculpteurs (XIXe-XXe siècles).* Les Éditions de l'Amateur, 2008. 55 € (+ port)

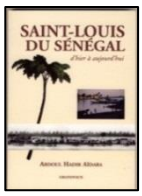

Abdoul Hadir AÏDARA, *Saint-Louis du Sénégal d'hier à aujourd'hui.* Grandvaux, 2005. 15 € (+ port)

Ch. FRAIPONT et M. BISSOT, *Peuples et Cultures du Mali – Un voyage musical.* Tandem Films et Danté Productions. DVD, 90 minutes. 15 € (+ port)

Élizabeth CAZENAVE,
- *Explorations artistiques au Sahara (1850-1975.* Ibis Press - Abd-El-Tif, 2006. 49 € (+ port)
- *Paul-Élie Dubois, Peintre du Hoggar.* Éditions du Layeur, 2006. 42,50 € (+ port)
- *Albert Marquet et ses amis en Algérie*. 2003. 30 € (+ port)
- *Charles Brouty - Un artiste reporter de l'Algérie heureuse et du Sahara 1897-1984.* 2007. 30 € (+port)

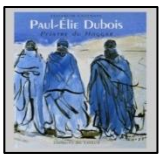

Jean-Pierre PAULHAC,
- *Dialogue Nord – Sud – Voyage en interculturalité.* Éditions Dianoïa, 2004. 10 € (+ port)
- *La porte du non retour - Carnet d'un voyage au Bénin*. Éditions du Cygne, 2008. 10 € (+ port)

Jacques CHARPY, *Dakar, naissance d'une métropole.* Éditions Les Portes du Large (Rennes, 2007). 15 € (+ port)

Cyr et Françoise DESCAMPS, *La préhistoire au Sénégal.* Les nouvelles Éditions africaines du Sénégal, 2010, 20 € (+ port)

Guy THILMANS,
- *Histoire militaire de Gorée – De l'arrivée des Portugais (1444) au départ définitif des Anglais (1817)*. Éditions du Musée Historique de Dakar (Gorée), 2006. 13 € (+ port)
- *La grande batterie de Gorée – recherches archéologiques et* historiques. Éditions du Musée Historique de Dakar (Gorée), 2006. 13 € (+ port)
- *Informations sur l'esclavage*. Éditions du Musée Historique de Dakar (Gorée), 2010. 10 € (+ port)

Guy THILMANS et Pierre ROSIÈRE,
- *Les Spahis sénégalais – Une cavalerie africaine aux origines de l'expansion coloniale (1843-1880)*. Éditions du Musée Historique de Dakar (Gorée) – IFAN Ch. A. Diop, 2007. 16 € (+ port)
- *Les Tirailleurs sénégalais – Aux origines de la Force Noire, les premières années du Bataillon (1857-1880)*. Éditions du Musée Historique de Dakar (Gorée) – IFAN Ch. A. Diop, 2008. 16 € (+ port)
- *Marsouins & Joyeux au Sénégal – Des troupes blanches en Afrique noire (1830-1880)*. Éditions du Musée Historique de Dakar (Gorée) – IFAN Ch. A. Diop, 2009. 16 € (+ port)

Pierre ROSIÈRE, *Des Spahis sénégalais à la Garde Rouge*. Éditions du Centre, Dakar, 2009. 40 € (+ port)

Al Housseynou NDIAYE et Pierre ROSIÈRE, *Gares et trains du Dakar - Saint-Louis.* Éditions du Centaure, Dakar, 2008. 30 € (+ port)

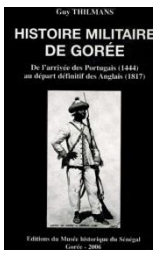

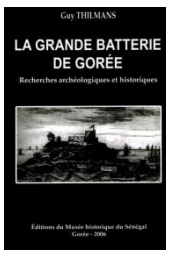

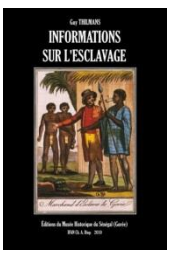

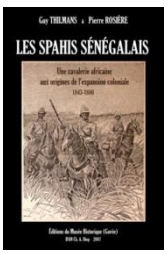

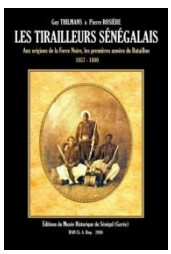

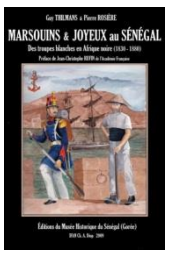

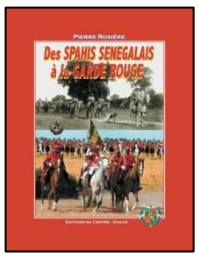

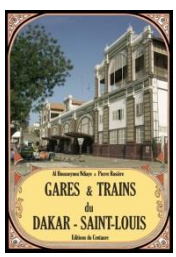

<u>Publications I&M</u> : Les *Cahiers*, le DVD *Cartes postales anciennes d'Afrique de l'Ouest*, les *Bulletins* (voir p. 11)

Ces publications peuvent être commandées (chèque ou virement bancaire à l'ordre de *Images et Mémoires* ; ou virement Paypal) auprès de **Stéphane RICHEMOND, 18 avenue des Courses, 78110 Le Vésinet**
(coordonnées bancaires en page 2 de couverture)

I&M - Bulletin n°38

Les dernières publications d'Images & Mémoires

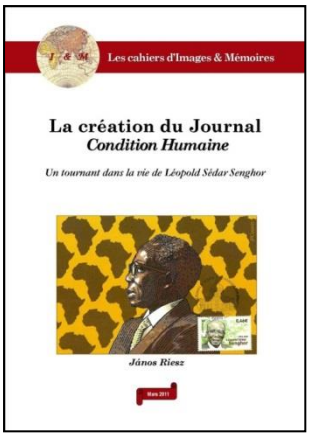

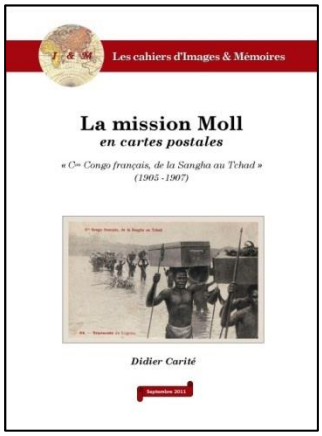

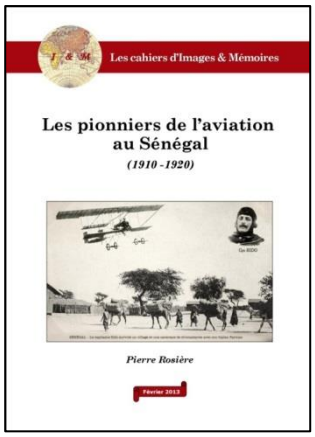

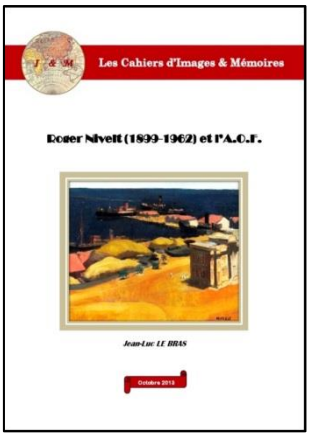

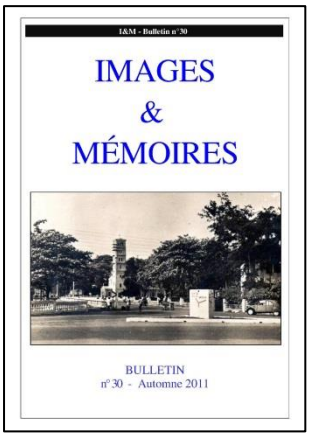

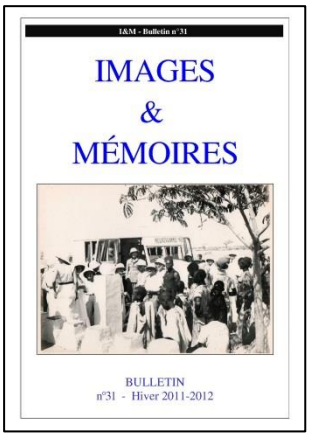

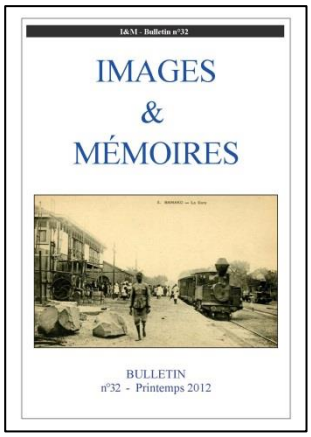

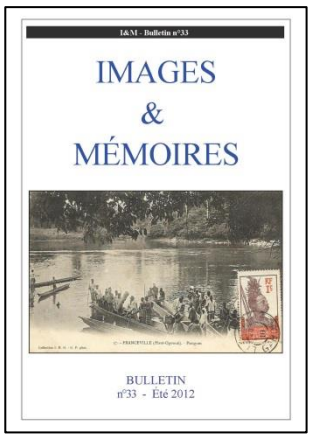

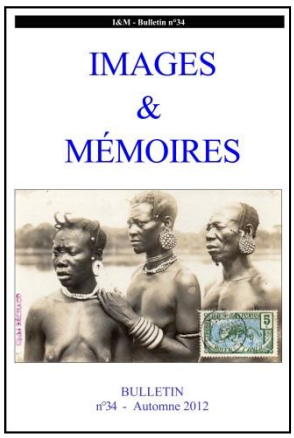

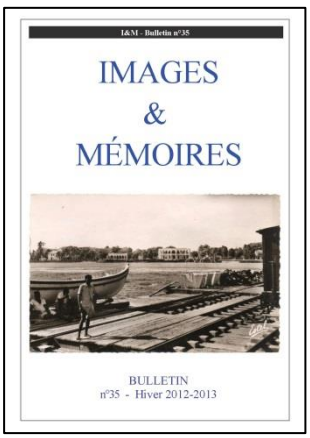

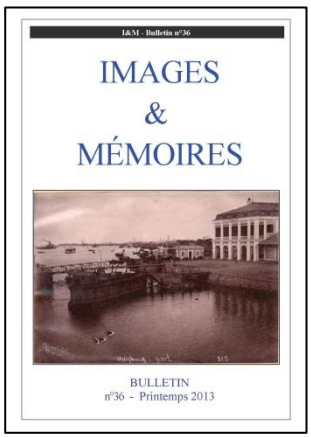

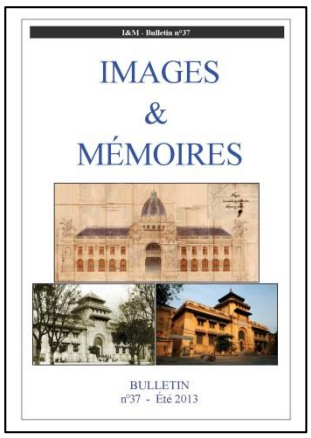

Images & Mémoires

Association à caractère culturel régie par la loi du 1er juillet 1901, I&M s'intéresse, depuis 1995, à l'iconographie ancienne et moderne de tous les pays d'outre-mer : peintures, gravures, dessins, photographies, cartes postales, timbres-poste, affiches, enseignes, tissus…

Inventaires raisonnés illustrés, expositions, reproductions sur tous supports, aides au transfert d'images dans les pays concernés, appuis aux travaux de recherche universitaire ou professionnels, aux activités de jumelage et aux programmes iconographiques nationaux dans tous les pays concernés.

Un réseau de plus de cent cinquante adhérents individuels (collectionneurs iconographes, historiens, géographes, enseignants, conservateurs, chercheurs, techniciens, écrivains et auteurs…) ou collectifs (associations, bibliothèques, musées, centre de documentation…) dans dix-sept pays, dont dix d'Afrique subsaharienne.